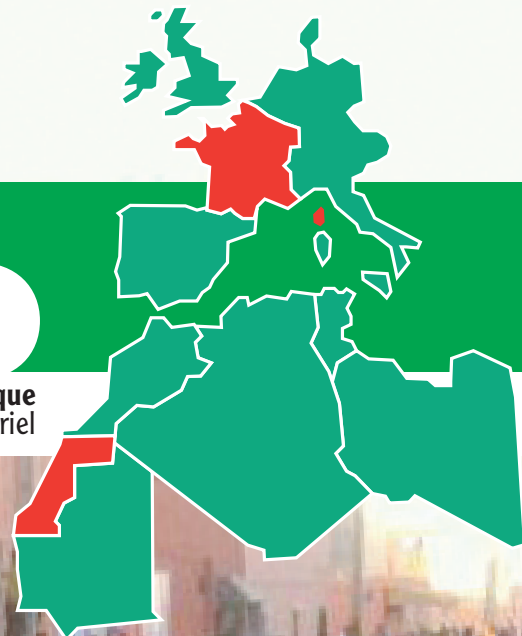




Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
Numéro 162 / 163 – Janvier à Juin 2013 – 3,50 €– trimestriel



LES SAHRAOUIIS DOIVENT POUVOIR MANIFESTER PACIFIQUEMENT

Déclaration du porte parole du Quai d'Orsay le 27 avril 2013

Un nouveau rendez-vous avec nos lecteurs !

Ce rendez-vous est depuis deux ans, plus espacé, avec un journal devenu de fait, une revue bi-annuelle permettant de rassembler les informations politiques rapidement lues via internet, de les éclairer et d'informer des initiatives et projets solidaires qui existent en France de manière significative.

L'actualité politique de ces six derniers mois au Sahara occidental, s'est principalement centrée sur la question du respect des droits de l'homme. Dans un pays occupé depuis 37 ans, où les habitants connaissent depuis deux générations, une politique coloniale très classique : carotte, bâton, division et absence de toute liberté d'expression autre que celle imposée par les autorités occupantes, la reconnaissance d'une telle situation intervient enfin, dans l'appréciation politique qu'en fait publiquement la Communauté internationale.

Je viens de le vivre en « *direct* » en participant le 16 juin à la troisième « *Conférence internationale de soutien à la lutte des femmes sahraouies* » qui s'est tenue à El Aïoun.

Rendez-vous exceptionnel, historique qui introduit les territoires occupés et les associations sahraouies, dans la continuité de conférences, tenues d'abord à Abuja, puis à Alger, à l'initiative de l'Union des femmes Sahraouies. Cette conférence a témoigné de la maturité de la dizaine d'associations qui ont pris la responsabilité de son organisation, tenue dans un lieu privé, puisque toute salle publique est encore interdite à ceux et celles qui militent pour l'autodétermination.

La présence modeste mais si importante de délégations étrangères qui ont pu participer aux travaux, témoigne là aussi que les autorités marocaines doivent tenir compte de l'évolution de la situation quoiqu'il leur en coûte. La forte présence policière n'ayant pu entraver sérieusement le cours de la conférence.

Les différentes interventions ont permis de mesurer le chemin parcouru depuis 1976. De la cruauté des disparitions forcées au rassemblement du 4 mai à El Aïoun qui a réuni près de 8000 personnes, soit près d'une personne sur dix rapporté à la population sahraouie habitant cette ville, ce chemin a été fait de douleurs et de luttes, clandestines d'abord, publiques aujourd'hui. (...)

Manifestation à El Aïoun, Avenue de Smara, le 4 mai... les manifestants ont compté jusque 8000 personnes !



blements vite et brutalement réprimés ne peuvent réunir à chaque fois que quelques centaines de personnes ?

Simplement un groupe de journalistes américains qui ont par leur présence « gêné » la répression habituelle ! Les Sahraouis ont pu alors sortir nombreux pour défilier pacifiquement, Avenue de Smara, pendant deux heures, et revendiquer l'autodétermination avec les drapeaux de la RASD.

Quand ils sont hors d'atteinte policière, les Sahraouis disent massivement, comme à Gdeim Izik en octobre 2010, leur refus de la présence coloniale marocaine, (10 Sahraouis arrêtés pendant cette période, tous des hommes jeunes dont un mineur de 17 ans).

C'est justement ce que demandait le Quai d'Orsay au lendemain du 26 avril et d'une manifestation durement réprimée, « le droit pour les Sahraouis de manifester pacifiquement ». L'élargissement du mandat de la MINURSO à la surveillance du respect des droits de l'homme, contre lequel le Maroc s'est à nouveau opposé avec véhémence à la dernière réunion du Conseil de sécurité, doit être décidé. Il sera un signal fort de la Communauté internationale pour relancer le processus de négociations et montrer sa volonté de trouver une solution politique au conflit. Également demandé par des ONG marocaines, cette nouvelle donne pour le Sahara occidental est aujourd'hui « en phase » avec les aspirations des peuples du Maghreb, qui viennent de s'exprimer au Forum social de Tunis.

**Régine Villemont, Présidente
Association des Amis de la RASD
Paris le 19 juin 2013**

Sommaire

- P 2 Un non-lieu à l'ONU**
- P 3-5 L'exigence du respect des droits de l'homme au Sahara occidental**
- P 6 La question sahraouie au Parlement européen**
- P 7 Conseil de l'Europe et question écrite au Ministre**
- P 8-10 Depuis Gdeim Izik en 2010 la donne a changé au SO**
- P 11 Résister par le verbe**
- P 12 Conférence de soutien aux femmes sahraouies**
- P 13 Initiatives et projets**
- P 14 Rencontre avec CASIA**
- P 15 Opération métro**
- P 16 Signez et faites signer !**
- P 17 La caravane de solidarité avec les cheminots de Normandie**
- P 18-19 Les Sahraouis au FSM de Tunis**
- P 20 Hommage à Khalil Sid M'Ahmed**

Un non-lieu à l'ONU !

Il faut voir la joie de cette délégation marocaine aux Nations Unies !



Des sites officiels marocains diffusent cette photo pour illustrer l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, le 25 avril 2013. Qu'ont-ils obtenu pour exprimer une telle joie ? La libération d'un des leurs ? Un prix honorifique récompensant leur pays pour son courage, sa compétence, sa vertu ?

Non, ils ont obtenu que la mission des Nations Unies au Sahara occidental ne surveille pas les droits de l'homme dans ce territoire que le Maroc a annexé et occupe depuis 1975... N'est-ce pas une belle victoire en effet ? Parce que, c'est bien connu, les ONG telles Amnesty International ou Human Right Watch « instrumentalisent la question des droits de l'homme », comme l'a dit Mohammed VI, quand elles dénoncent les tortures que subissent les Sahraouis détenus avec ou sans jugement, ou simplement enlevés au coin d'une rue.

Des civils sahraouis condamnés à perpétuité par un tribunal militaire qui n'offre aucune possibilité d'appel, et alors qu'aucune preuve n'a pu être apportée de leur culpabilité (jugement du 17 février dernier à Rabat), qu'est-ce en effet sinon une occasion d'« instrumentaliser » les droits de l'homme ? Cette joie, c'est celle de l'avoir échappé belle.

Car les États-Unis ont failli faire passer une résolution réclamant la surveillance des droits de l'homme par la Mission des Nations Unies, au Sahara occidental occupé par le Maroc comme dans les camps de réfugiés de Tindouf administrés par le Front Polisario (lequel, au passage, ne s'est pas offusqué d'une telle initiative...).

Pour le Maroc, le danger était triple :

- celui de mettre en lumière le système répressif qu'il a instauré depuis tant d'années, avec tous ces vieux réflexes de brutalité qu'il est si difficile de faire disparaître;
- celui de voir la liberté d'expression des Sahraouis s'établir sous les yeux de l'ONU, les manifestations de rue pro-indépendance se multiplier ;
- celui, surtout, de voir s'écrouler la fiction de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, et ainsi de perdre la face aux yeux de son propre peuple. Le peuple marocain que le régime alaouite a entraîné dans ce « pacte faustien » énoncé par Moulay Hicham, le cousin du roi : « En échange de ses provinces du Sud, la Nation a vendu son âme à une monarchie prétendument éternelle » ; et perdre la face, c'est perdre la légitimité.

Il y avait péril en la demeure... du roi, mais aussi de toute la classe politique du royaume, et, au-delà, des pays amis qui ont tant d'intérêts à voir

le Royaume enchanté perdurer : la France en particulier.

La France de Hollande. Comme elle n'aurait pu, idéologiquement, opposer son veto à une résolution présentée par les États-Unis demandant la surveillance par l'ONU des droits de l'homme dans le territoire, elle a préféré, avec l'aide de l'Espagne, négocier un texte qui certes fait mention du respect nécessaire des droits humains au Sahara occidental, mais qui est assorti de félicitations au Maroc pour le « dialogue qu'il entretient avec les titulaires de mandats relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme de l'ONU » (n'est-ce pas la moindre des choses ?)...

Le Conseil de Sécurité se félicite en outre « des efforts sérieux et crédibles faits par le Maroc pour aller vers un règlement » (quels sont-ils ? on ne le saura pas), alors que le Polisario n'a pas droit à de tels compliments : le Conseil se contente de prendre « note également de la proposition du Front Polisario présentée au Secrétariat général le 10 avril 2007 ». Il est vrai que continuer à réclamer l'application d'un référendum d'autodétermination pour les Sahraouis, ce n'est pas faire « des efforts crédibles pour aller vers un règlement » !!!

Quand on lit entre les lignes, on voit bien que l'option du référendum n'est plus retenue par le Conseil : celui-ci incite les « parties » (le Maroc et le Polisario) à « parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies... ». « Arrangements », cela ne veut pas dire référendum. Il n'y a pas d'équilibre dans cette résolution du Conseil.

Alors pourquoi les États-Unis ont-ils accepté de retirer leur projet, qui était une proposition de principe claire et juste, pour ce galimatias ? Difficile de se mettre à leur place, évidemment. Mais on peut repenser au péril en la demeure du roi évoqué plus haut.

Quand on passe en revue tous les articles émis par la presse marocaine indépendante, on voit bien qu'il y a plein de choses qui ne vont pas : la situation économique, assez catastrophique, d'une part, et la situation politique. Car le PJD, au gouvernement depuis plus d'un an, n'a pas fait la preuve de sa compétence, et il vient de se faire humilier proprement par le palais royal dans le traitement de l'affaire du Sahara. Après avoir usé tous les pans de son opposition en les amenant aux responsabilités gouvernementales (USFP puis PJD), après avoir vainement tenté de promouvoir un parti croupion comme le PAM, que reste-t-il au régime alaouite comme perspective politique ? Pas grand-chose semble-t-il.

C'est cela qui peut faire peur, y compris aux États-Unis, et les décider à sauver le soldat Maroc. Et tant pis pour le peuple sahraoui ?

Niko, 27 avril 2013 / Blog médiapart

L'exigence du respect des droits de l'homme au Sahara occidental

Notre journal, a offert aux Sahraouis sous occupation marocaine, une tribune, et ce depuis que le territoire, après la mort d'Hassan II, en 1999, se soit entrouvert. Depuis quelques années, leurs voix se font davantage entendre auprès de ceux qui décident, en partie, de l'avenir du monde, à New York, à Genève... En novembre 2012, et c'était une première, Christopher Ross, l'Ambassadeur américain chargé du dossier par le Secrétaire général des Nations unies, accueillait dans les locaux de la MINURSO, les principaux responsables de ces associations. Au lendemain de la réunion du Conseil de sécurité, consacrée au sujet, ce 26 avril 2013, même si son résultat a déçu – adoption d'une résolution trop prudente, si proche des précédentes – une nouvelle situation s'impose. Le Front Polisario se félicite même de la reconnaissance croissante par la Communauté internationale de la nécessité d'un mécanisme onusien de protection. L'entêtement marocain sera-t-il encore longtemps toléré ?

Depuis 37 ans la monarchie marocaine s'entête à faire croire à sa souveraineté sur le Sahara occidental. La Communauté internationale ne pouvant l'entériner sans nier sa propre légalité, tout en négligeant le sujet : les Sahraouis peu nombreux et bien aidés par l'Algérie, après la signature du cessez-le-feu en 1991, ne gênaient personne.

L'entrée en scène des habitants du Sahara occidental, davantage en mesure de se faire entendre, a changé la donne. Un des premiers signes fut le rapport du Haut Commissariat aux droits de l'homme. A la suite d'une visite au Sahara occidental en 2006, le Haut Commissariat reconnut l'existence de violations des droits de l'homme à l'encontre des Sahraouis exprimant publiquement un point de vue contraire au point de vue officiel. Il associa ces violations à la non application du référendum d'autodétermination. C'était pour tous les Sahraouis, un avis émanant d'une institution onusienne qui liait pour la première fois de manière explicite, respect des droits de l'homme et autodétermination. **Ce rapport dangereux, le Maroc en interdit la publication officielle, mais il est disponible sur internet. Un tel rapport devait entraîner des modifications institutionnelles.** C'est ainsi que le comprirent les Sahraouis et le Front Polisario, en demandant l'élargissement du mandat de la MINURSO à la surveillance du respect des droits de l'homme et à la possible libre expression de tous les Sahraouis habitant les territoires occupés.

Aussi, cette question des droits de l'homme, a peu à peu installé dans les lieux de décision, New York, Genève, l'exigence d'une cohérence entre ce qui se discute et s'adopte dans les institutions internationales et ce qui se passe sur le terrain, et

ce entre autre, au moyen de missions d'observation. (présentées dans le précédent Sahara info)

Il est revenu cette année aux américains de proposer un projet de résolution au Conseil de sécurité pour le renouvellement du mandat de la MINURSO. Suzan Rice, Ambassadrice des États Unis auprès de l'ONU, soutenue par le nouveau Secrétaire d'Etat John Kerry, a pris au sérieux le rapport du Secrétaire général des Nations unies et le rapport de mission de la Fondation Kennedy, et en a tiré les conséquences sur la nécessité de doter effectivement cette mission de paix d'un moyen de contrôle de ce qui se passe au Sahara occidental.

Une telle impudence de la part de l'allié et ami américain a beaucoup surpris au Maroc, qui s'est employé à en défaire la volonté pour aboutir à l'adoption d'une résolution très voisine des précédentes, laissant la Mission de paix dans une réelle incapacité à protéger les Sahraouis qui osent défier les autorités marocaines.

L'observation de la scène marocaine depuis janvier est intéressante. Elle permet de mesurer l'ampleur des difficultés du pouvoir marocain embourbé dans une occupation que le trône associe à son existence.

Le souvenir du camp de Gdeim Izik et de ses milliers de tentes, obsède les autorités marocaines. La défense de l'intégrité territoriale imposant à nouveau de mobiliser toutes les énergies. L'arrestation et le maintien en détention de 24 militants après le démantèlement du camp, en sont la manifestation la plus imbécile. Détention provisoire pendant 27 mois, comparution devant un tribunal militaire, après deux reports, instruction honteuse, qui manifeste du mépris des autorités, autant pour les Sahraouis arrêtés que pour les victimes maro-

caines, voilà l'expression d'une dramatique impuissance politique de la part d'un pouvoir qui se revendique en modèle régional.

Les condamnations des 24, de 25 ans de prison à perpétuité, prononcées par cette Cour militaire, strictement politiques ont surpris et ont été dénoncées par l'ensemble des associations des droits de l'homme et par le porte-parole du Haut Commissariat.

En dépit de cette actualité, il est difficile de faire exister la question sahraouie dans notre pays, dans un climat presque général d'autocensure de la part des médias télévisuels, le lobby marocain anti-Polisario y étant actif et bien relayé dans les lieux de pouvoir. **Quand une sénatrice et son groupe EELV au Sénat font preuve d'un peu de courage et d'intérêt, soutenus par le Président socialiste du Sénat, et acceptent d'organiser avec l'association des Amis de la RASD, une conférence, c'est un scandale qui mobilise le royaume et ses affidés.** Le Canard Enchaîné en a rendu compte avec son habituel humour (6 février 2013 page 3) : « *Le Sénat enflamme Rabat* » « *Un simple colloque au Sénat vient de provoquer une tempête diplomatique venue du Maroc. D'origine algérienne, Leïla Aïchi, Sénatrice écologiste, a reçu une pluie de courriels la traitant de collaboratrice du pouvoir algérien et fait l'objet d'une campagne de presse au Maroc... Motif de ce courroux, elle a organisé un séminaire sur les droits de l'homme au Sahara occidental. Bon camarade, le Sénateur Christian Cambon, Président du groupe d'amitié France Maroc a dénoncé avec consternation l'attitude de sa collègue auprès de la très officielle agence MAP... Quant à l'Ambassadeur de France, il a été sommé de s'expliquer.* »



Dans la Cour du Palais du Luxembourg, le 2 février, une partie des participants à la Conférence.

Le même Canard a « *pointé* » à nouveau « *l'impatience marocaine* » dans son édition du 22 mai, révélant les pressions exercées sur la chaîne TV5 monde par l'Ambassadeur du Maroc à Paris, pour modifier les intervenants de l'émission programmée par cette chaîne sur le Sahara occidental.

Ces pressions que nous avons à subir en France – nous en observons l'effet à l'Assemblée nationale avec la difficulté à créer un groupe d'étude sur le Sahara occidental – correspondent aux choix politiques dans lesquels la monarchie marocaine enferme l'ensemble de sa société et détermine sa politique étrangère depuis trois décennies.

L'émoi provoqué pendant quelques semaines au Maroc par la proposition américaine complétant le mandat de la MINURSO, en a révélé les forces et les faiblesses.

A cette occasion la monarchie a mobilisé tout azimuth. Le Palais et ses conseillers, bien plus que le gouvernement Benkirane, écarté du sujet. En interne, la presse et la télévision comme toujours en service officiel, ont été beaucoup requis. Un de leurs objectifs, viser indirectement les États-Unis en mettant en cause la Fondation Kennedy, et l'Europe en dénonçant les « *accointances* » entre les ONG auto-proclamées et Aminatou Haïdar.

Les intellectuels n'ont pas été en reste, ainsi « *L'union des écrivains du Maroc* » a estimé dans un communiqué « *les mensonges du Front Polisario sont un héritage de la guerre froide et de la pensée totalitaire... la position américaine a été un choc pour l'opinion publique marocaine dans toutes ses composantes* ». Ainsi une journée d'étude à l'Université de Safi a été organisée pour la défense du dossier du Sahara marocain.

Dans son interview à la MAP, **Mohamed Essabar, Secrétaire général du CNDH (Conseil national des droits de l'homme)** au lendemain de la réunion du Conseil, ne s'embarrasse pas d'une exigence d'indépendance à l'égard de la monarchie, il déclare : « *C'est le Roi, en premier qui a fait reculer les États Unis et l'ONU, ses interventions ont fait la lumière sur les efforts déployés pour améliorer les droits de l'homme au Sahara. Les commissions régionales du CNDH dans les provinces du Sud, ont mis en œuvre toutes les capacités dont elles disposent au service de la promotion et de la culture des droits de l'homme* ». Les habitués consultants au service de la monarchie ne se sont pas dérobés ! **Toulati Tariq, Président du « Centre marocain des études et recherches stratégiques »** a repris ses habituelles analyses sur l'alliance Polisario-El Qaida, **Jawad Kerdoudi, Président de « L'Institut marocain des Relations internationales »** a également critiqué la position américaine, à la veille de la réunion du Conseil, de manière plus subtile car s'adressant à d'autres publics. **Mais c'est le parti Istiqlal et son secrétaire général, Hamid Chabat, qui a été le meilleur « soldat », dénonçant l'Algérie et revendiquant toute l'intégrité territoriale, jusque Bechar et Tindouf.**

Cependant l'unanimité n'est plus au rendez-vous. **Le député Abdelaziz Aftati, du PJD (parti de la justice et du développement, islamiste, majoritaire et au pouvoir) a exprimé publiquement son inquiétude en proposant une manière plus démocratique pour convaincre les Sahraouis et la Communauté internationale : associer davantage la société civile et**

des personnalités comme Guejmoula Bent Abbi, sahraouie, député « qui a rejoint la mère patrie ». Incident à Atlantic Radio, membre du groupe média « *Eco médias* », le plus important au Maroc, qui a traité du sujet de l'extension de la MINURSO, de manière inadéquate, son rédacteur en chef a été remercié.

Les associations marocaines des droits de l'homme se distinguent surtout de la « *mobilisation patriotique* ». L'OMDH, souvent prudente, par la voix de son Président M.Wachnach, interrogé par le journal « *Tel Quel* » reconnaît les atteintes à la liberté d'expression, de réunion et de manifestation au Sahara occidental, que le procès de Rabat a été une erreur car une Cour militaire ne pouvant rendre qu'une justice inéquitable et sans recours. Mais il partage l'émoi général : « *à cause de ce procès, le projet américain a failli passer et conduire à une fitna dans le pays* ».

L'AMDH, pour sa part a clairement appelé à un élargissement du mandat de la MINURSO pour « *arrêter la répression à laquelle recourent de façon systématique les forces d'occupation marocaines pour étouffer la revendication des Sahraouis* ». Position encore minoritaire tant son expression publique reste difficile et dangereuse, mais position qui gagne les milieux progressistes marocains, la préparation du Forum Social et sa tenue à Tunis en mars en ont largement témoigné. En France l'engagement de l'ASDHOM, association de défense des droits de l'homme au Maroc, à parrainer à la fois les prisonniers politiques marocains et sahraouis, est un autre signe important des nouvelles convergences entre militants marocains et sahraouis.

A la suite du vote du Conseil de sécurité, les Sahraouis ont repris rassemblements et manifestations dans les principales villes du Sahara et du sud Maroc. 27, 28 et 29 avril, 1^{er}, 4 et 7 mai, 20 mai pour fêter l'anniversaire de la création du Polisario. Le 4 mai en particulier c'est près de 8000 personnes qui se sont rassemblées à El Aïoun. Violence et incompréhension furent les seules réponses de la monarchie. Une délégation d'Amnesty présente sur place le 27 avril, a dénoncé la violence de la répression alors qu'il s'agissait d'un rassemblement pacifique, et a demandé une enquête indépendante. Amnesty comme l'AMDH furent mis en cause par le Ministre de l'intérieur : « *ce qui est rapporté dans le rapport d'Al n'est que pures affabulations dénuées de tout fondement* » et contribue à la « *dévalorisation des forces de l'ordre* ». Le CNDH reste silencieux, les quotidiens sont partagés. Certains comme « *L'Opinion* » repèrent dans les rassemblements des bandes de jeunes hooligans payés 100 DH pour défilé et des femmes payées 200 DH pour déchirer leur mélafa. Mais d'autres, Libération Maroc, Tel Quel, le site Lakomé reconnaissent l'importance des rassemblements, indiquent même avec des guillemets leurs motivations « *rassemblement pour le 20 mai* » et informent de la présence de journalistes officiels chargés de « *reconfigurer* » les manifestations pour cacher la présence policière.

Mais la répression suffit-elle maintenant pour empêcher l'expression du refus de la présence marocaine ?

Ce mois d'avril, avec l'espoir soulevé par la position américaine, les autorités marocaines ont besoin de l'appui exprimé publiquement de quelques uns ayant intérêt à leur présence. Ainsi les Chiouks collaborateurs ont recommandé

« *aux membres de leurs tribus respectives de s'abstenir de toute manifestation non autorisée* ». Ainsi le gouverneur de Smara a réuni ses troupes pour rappeler tous les progrès réalisés sous le règne de Mohamed VI, ainsi des jeunes cadres politiques et associatifs ont tenu en mai une conférence de presse intitulée : « *Appel d'El Aïoun, pour un dialogue responsable* », autre manière de défendre le projet marocain d'autonomie.

Par contre les slogans relevés dans les rassemblements témoignent de leur radicalisation : « Aucune alternative ne peut remplacer l'autodétermination », « la répression ne nous fait pas peur » etc.

Les familles qui organisent des fêtes à l'occasion du retour de leur fils ou frère libéré de prison, les transforment en fêtes patriotiques qui mobilisent bien au-delà de leur quartier. La police présente tente de les empêcher, de bloquer les portables ou l'internet ; mais la fête se passe ailleurs et les portables photographient sans se lasser les retrouvailles.

Pourtant la prudence et la crainte de nuire à la monarchie ont prévalu en faveur d'un statu quo. Le groupe des Amis du Sahara occidental, avec en tout premier l'Espagne et la France appuyés par la Russie ont choisi comme depuis 36 ans la soi-disant nécessaire stabilité marocaine et le soutien accordé à sa monarchie. Quelques jours plus tôt, au cours de son voyage officiel au Maroc, le Président François Hollande, tout en manifestant aux Sahraouis des marques significatives d'intérêt, en particulier pour la situation des réfugiés n'a pas pris de risque avec la monarchie. Il a redit tout son soutien à l'ONU et à l'envoyé personnel du secrétaire général, mais a emporté l'enthousiasme des députés marocains en rappelant tout

l'intérêt que trouve la France au plan d'autonomie. Un peu loin de ce qu'il avait déclaré en Algérie, l'ONU, rien que l'ONU !

La position française cependant semble s'imposer quelques nuances pour prendre part à d'éventuelles évolutions dans le règlement du conflit. Ainsi le quai d'Orsay a-t-il rendu publique une déclaration quelques jours après le vote pour appeler à respecter le droit des Sahraouis à manifester pacifiquement et les tous récents courriers du Ministre des affaires Etrangères, Laurent Fabius, ne mentionnent plus la solution de l'autonomie, ce qui était jusqu'à présent le crédo officiel des courriers du quai.

La Russie de son côté semble avoir sensiblement modifié son approche pour mieux préserver ses intérêts sur la pêche au Maroc et dans les eaux territoriales du Sahara occidental.

Le Front Polisario à l'issue de sa réunion du Secrétariat national, s'est vivement félicité de l'engagement américain, préparant ainsi la visite du Président Abdelaziz aux États-Unis, avec des rencontres à meilleur niveau que précédemment, a relativement « *ménagé* » la France l'appelant à une contribution positive pour trouver une solution... Par contre, le porte-parole du secrétariat a dénoncé l'Espagne « *qui s'est dérobée à sa responsabilité juridique et morale* » mais a salué l'engagement de l'Union Africaine disposée à coopérer avec Christopher Ross. **Engagement largement manifesté à l'occasion de l'anniversaire de l'OUA et UA (50 ans) fêté en mai à Addis Abéba, avec l'invitation en tant que personnalité d'honneur d'Aminatou Haïdar et le vote de résolutions appelant à l'autodétermination du Sahara occidental. RV**



Manifestation à El Aïoun, Avenue de Smara, le 4 mai.... les manifestants ont compté jusque 8000 personnes !

La question Sahraouie au Parlement Européen

Depuis sa création en 1981 au sein du Parlement européen, l'intergroupe «Paix pour le peuple sahraoui», qui regroupe des parlementaires de différents pays et groupes politiques, a contribué à informer et sensibiliser les parlementaires sur le Sahara occidental. Après chaque élection, l'intergroupe préparait des dossiers, organisait des réunions pour les nouveaux parlementaires.

Cette action persévérante, menée en collaboration étroite avec les comités nationaux de soutien au peuple sahraoui, a permis d'obtenir des résultats. Dès 1989, le Parlement européen adoptait une résolution reconnaissant le droit à l'autodétermination. En 2005, Aminatou Haidar était nommée pour l'attribution du prix Sakharov. La même année, le 27 octobre, le Parlement européen adoptait une résolution sur «*les droits de l'homme au Sahara occidental*» en faisant échec aux manœuvres et pressions marocaines relayées par son président. En janvier 2009, une délégation parlementaire s'est rendue dans les territoires occupés; son rapport reconnaît que les atteintes aux droits de l'homme trouvent leur origine dans la violation du droit à l'autodétermination.

Malheureusement, ces positions du Parlement européen n'étaient pas reprises par le Conseil de l'Union européenne, notamment sous la pression du gouvernement français qui continuait de soutenir les thèses marocaines. Les interventions des gouvernements français et espagnol auprès de leurs parlementaires n'ont pas empêché le Parlement européen de maintenir une position favorable à l'autodétermination et à la dénonciation des violations des droits de l'homme.

Mission des socialistes européens au Sahara occidental 23, 24 juin 2013

A leur retour, une déclaration plutôt positive en faveur d'un engagement plus marqué du Parlement européen pour le règlement politique du conflit et le respect de la liberté d'expression des Sahraouis. Au cours de cette mission ils ont à la fois rencontré les autorités marocaines et les militants sahraouis, comme Aminatou Haïdar ou les associations du collectif. Mais la délégation n'a pas pu rencontrer les prisonniers sahraouis incarcérés à la prison noire d'El Aïoun, ceux-ci ayant été «cachés» par l'administration de la prison... La délégation, n'a pas non plus manqué, de largement complimenter le pays hôte, le Maroc dont la presse officielle s'est félicité de cette visite.

Il est même allé jusqu'à rejeter en décembre 2011 la prolongation de l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc. En 2012 et 2013, le Parlement européen a adopté plusieurs amendements et résolutions demandant la libération des prisonniers politiques sahraouis et la «*mise en place d'un mécanisme international pour la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental*». Il adressait ainsi un message clair au Maroc pour qu'il respecte ses engagements et reconnaisse enfin le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ce message était aussi destiné aux gouvernements qui soutenaient sans réserve les positions marocaines au mépris du droit international.

La guerre du Mali et l'instabilité dans la région au Sahel, avec la montée en puissance des djihadistes, ont amené une nouvelle réflexion des gouvernements et des Nations unies, comme l'a souligné le secrétaire général Ban Ki-moon dans son rapport du 8 avril 2013 : «J'aimerais insister sur la nécessité de traiter le conflit du Sahara occidental dans le cadre d'une stratégie plus large pour le Sahel». C'est dans ce nouveau contexte que la commission des affaires étrangères du Parlement européen a décidé le 21 mai 2013 de préparer un rapport sur «la situation des droits de l'homme au Sahel». Certains parlementaires auraient voulu se servir de ce rapport pour relayer la propagande des médias marocains sur la présence de Sahraouis dans les rangs des djihadistes (ce qui a été démenti aussi bien par le Front Polisario que par le ministère français des affaires étrangères) mais aussi exprimer la crainte que la colère de jeunes Sahraouis favorise leur recrutement par des réseaux terroristes. Leur manœuvre a échoué puisque le rapporteur, Charles Tannock (conservateur britannique) a choisi de traiter dans un chapitre à part la question des droits de l'homme au Sahara occidental. Discuté une première fois en commission le 20 juin, ce rapport va être amendé puis voté par la commission des affaires étrangères afin d'être débattu et voté en session plénière cet automne.

Ce rapport présente de nombreux aspects positifs: il réaffirme le droit à l'autodéter-

mination du peuple sahraoui «un droit fondamental» sans faire référence au plan marocain d'autonomie; il propose de traiter des droits de l'homme sans attendre le règlement final du conflit, dénonce les violations des droits de l'homme en s'appuyant sur les rapports des organisations internationales et soutient la mise en place d'un mécanisme international des droits de l'homme; il reconnaît les droits inaliénables du peuple sahraoui sur les ressources naturelles du territoire et souligne que «les accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE ne devraient pas englober les biens et ressources du Sahara occidental, à moins que le consentement et l'intérêt de la population sahraouie ne puissent être clairement démontrés»; il n'est donc pas favorable à la conclusion d'un nouvel accord de pêche avec le Maroc «tant que cette controverse ne sera pas résolue».

Toutefois, le rapport se montre sensible à certaines positions marocaines: il note le développement économique mis en œuvre au Sahara occidental (dont la majorité des Sahraouis ne bénéficie pas) ainsi que le «*travail efficace du CNDH*» bien que ses membres aient été désignés par le roi et que sa partialité ait été flagrante au moment des procès des militants sahraouis; il signale les «*affirmations*» marocaines sur les atteintes aux droits de l'homme dans les camps de réfugiés sahraouis tout en reconnaissant que les organisations internationales n'ont trouvé aucune preuve.

D'ici le vote définitif du rapport en plénière, nos interventions auprès des parlementaires membres de commission des affaires étrangères et des groupes politiques doivent viser à empêcher un déséquilibre vers les thèses marocaines (qui ne manqueront pas d'être relayées par certains parlementaires et gouvernements) et d'obtenir une position plus forte sur la question des droits de l'homme, notamment par la demande de libération des 22 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik victimes le 17 février du verdict inique d'un tribunal militaire.

Jean Paul Le Marec

Conseil de l'Europe

Madame Liliane Maury Pasquier, Suissesse, Conseillère au Conseil des États de son pays est également Députée au Conseil de l'Europe. Elle fait partie du groupe socialiste. Elle s'est rendue en mai au Maroc et au Sahara occidental comme rapporteure nommée par la Commission des Affaires politiques et de la Démocratie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), suite à la proposition qu'elle avait faite d'un rapport pour promouvoir une Contribution parlementaire à la résolution du conflit du Sahara occidental. Elle avait en effet déposé cette proposition N12603 le 19 avril 2011.

Le 14 novembre 2012, la sous-commission sur la prévention des conflits par le dialogue et la réconciliation a organisé à Paris une audition avec la participation d'une délégation algérienne, ainsi qu'un membre de la MINURSO, Monsieur Alexander Ivanko, Conseiller politique principal, et de représentants de la société civile. C'est dans ce cadre que M.Eric Sottas, ancien président de l'OMCT (Organisation mondiale contre la torture) et Mme Christiane Perregaux, membre du BIRDHSO ont été entendus. Une cinquantaine de parlementaires étaient présents dont des

parlementaires marocains, suivant les accords existant entre le Parlement marocain et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe au titre de partenaire pour la démocratie.

A l'occasion de sa mission de mai 2013, Madame Maury Pasquier a rencontré Monsieur Youssef Amrani, Ministre marocain, délégué aux Affaires étrangères, à Rabat le 23 mai. A El Aïoun, elle a été reçue par les autorités administratives sur place et le collectif des associations sahraouies qui militent pour le respect de leurs droits et l'autodétermination.

Il faudra encore attendre jusqu'en 2014 pour qu'un rapport puisse être remis à l'Assemblée parlementaire par la rapporteure, Madame Maury Pasquier. Il est de la responsabilité de nos comités et des représentations sahraouies en Europe de contacter les Député-e-s de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de leur demander de suivre de près la situation qui prévaut actuellement dans cette institution concernant les liens qui s'installent avec le Maroc et réagir au discours que ce pays continue à distiller auprès des représentants des 47 États membres.

Christiane Perregaux

La députée Catherine Troallic écrit au Ministre des Affaires étrangères !

M^{me} Catherine Troallic, députée de Seine Maritime, a posé au Ministre des Affaires étrangères, une question écrite le 12 février 2013 (Question n°18166). La réponse du Ministre a été publiée au JO le 2 avril 2013.

Principaux éléments de la réponse du Ministre.

Le Ministre relève les défis politiques pour appeler à un règlement du conflit : frein à la construction d'un Maghreb uni, tensions entre Maroc et Algérie. Défi sécuritaire : ce conflit élève les risques d'instabilité régionale au Sahel. Défi humanitaire : familles séparées depuis 40 ans, campements dépendants de l'assistance humanitaire de la Communauté internationale.

Le Ministre ensuite distingue les trois parties et leurs positions : le Maroc a proposé un plan d'autonomie en 2007, que la France considère comme base sérieuse et crédible pour une solution négociée ; Le Polisario revendique la tenue d'un référendum d'autodétermination incluant l'option de l'indépendance ; l'Algérie indique qu'elle s'alignera sur toute solution incluant l'autodétermination.

La France estime que la priorité doit être donnée au processus politique et soutient les efforts de l'ONU en ce sens, elle entretient des contacts réguliers avec Christopher Ross, suivent les habituelles considérations sur le suivi des DDH au Maroc et les progrès déjà réalisés par ce dernier. La France souhaite le contrôle des DDH dans les camps de Tindouf... comme l'ONU !

Madame Troallic comme plusieurs de ses collègues ont soutenu notre demande de création d'un groupe d'étude Sahara occidental à l'Assemblée. Des indications positives viennent de nous parvenir, souhaitons qu'il soit possible et que son travail démarre à la rentrée.

Dernière minute : Création du groupe d'étude « Sahara occidental » à l'Assemblée nationale vendredi 28 juin 2013

Question écrite

Le député du Doubs, Eric Alauzet, a également déposé une question écrite et vient de recevoir une réponse voisine du Ministre. (question n° 25679 publiée le 30/04/13 au JO ; réponse publiée le 04/06/13 au JO).

Mise à l'écart !

Le Ministre marocain des Affaires étrangères, M.Saadedine El Otmani, est écarté du dossier Sahara occidental. Mohamed VI l'a confié à son Conseiller Taïeb Fassi Firhi, qui déjà en avril s'était « démené » auprès des américains et des russes, et qui maintenant s'emploie à faire oublier à Ban Ki Moon son attention au respect des droits humains.

MINURSO, un effort de neutralité ?

La presse marocaine s'émeut du possible licenciement de 47 personnes travaillant à la MINURSO, toutes marocaines ! L'ONU avec sa mission de paix au Sahara occidental, serait-elle enfin résolue à imposer indépendance et neutralité « au pays hôte » ?

Mutations aux États-Unis !

Susan Rice, Ambassadrice des États-Unis auprès de l'ONU, qui vient d'être attentive au dossier sahraoui, est nommée Conseiller à la Sécurité nationale, nomination qui l'installe au cœur de dispositif diplomatique américain. Elle est remplacée à New York par Samantha Power, qui connaît aussi très bien le sujet.

Union Africaine

La présidente de la Commission de l'UA, Madame Nkosazana Dlamini Zuma, a appelé le 5 juin 2013, à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental et à l'oppression du peuple sahraoui par le Maroc.

Congrès des ASTI

L'association havraise « Un camion citerne » a tenu un stand au Congrès des ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs-euses immigrés-ées), qui s'est tenu au Havre le 10 mai. A cette occasion une motion de solidarité avec le peuple sahraoui a été votée par les présents.

Depuis Gdeim Izik en 2010, la donne a changé au Sahara occidental !

L'existence du camp de Gdeim Izik, qui a rassemblé jusque 20000 Sahraouis venus de tous les coins du Sahara occidental, puis son démantèlement violent le 8 novembre 2010 et le maintien en détention provisoire de 24 militants, pour la plupart « *leaders* » de cette mobilisation sans précédent, a modifié l'appréciation de ce conflit, tant par la Communauté internationale que par le Maroc. Les associations des droits de l'homme ont également pris toute la mesure du peu de respect des droits pour quiconque s'oppose aux autorités. Nous en avons observé les effets ces six derniers mois.

Deux rendez-vous majeurs ont marqué la période, celui du procès dit de « *Gdeim Izik* » qui s'est enfin tenu à Rabat du 1^{er} au 17 février et la traditionnelle réunion du Conseil de sécurité d'avril, chargée chaque année de renouveler le mandat de la MINURSO. La solidarité européenne et internationale était également au rendez-vous pour poser les questions relatives aux enjeux actuels du conflit, liberté d'expression, protection des Sahraouis en territoire occupé, blocage du processus de négociations.

Conférence internationale à Paris au Palais du Luxembourg (Sénat), présence active au Conseil des droits de l'homme à Genève, trois conférences en Algérie, place significative prise par le RASD aux dernières réunions de l'Union africaine. En France, nous avons multiplié les démarches en direction des autorités, de l'Assemblée – pour la création d'un groupe d'étude sur le Sahara occidental – et organisé plusieurs mobilisations qui n'ont pas manqué de vigueur !

La Conférence au Sénat, tenue le 2 février 2013, évoquée dans le précédent article, organisée par l'AARASD avec l'appui très effectif de la Sénatrice EELV, Madame Leila Aïchi, n'avait qu'un seul objectif : peser pour l'élargissement du mandat de la MINURSO à la veille de la réunion du Conseil de sécurité. Son titre était ainsi formulé : « *Le respect des droits de l'homme au Sahara occidental, pour la mise en place d'un processus de protection de la population civile sahraouie et de surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental* ». Toutes les interventions se sont polarisées sur les questions de la protection et de la liberté d'expression des Sahraouis en territoire occupé, ont tiré le bilan de l'engagement actuel de la Communauté internationale, et évoqué les formes de résistance développées au Sahara occidental. L'ombre du procès dit de « *Gdeim Izik* » qui venait de commencer pesait lourdement sur les très nombreux présents.

L'Ambassadeur Stéphane Hessel avait souhaité présider cette conférence, sa grande fatigue ne lui aura pas permis d'être présent, il nous a adressé un chaleureux message de soutien, sans doute un des derniers... Monsieur Jean-Luc Onckelinx, ancien fonctionnaire aux Nations unies et Monsieur Eric Sottas, ancien secrétaire général de l'OMCT (Organisation Mondiale Contre la Torture) informèrent les présents de la situation institutionnelle au Sahara occidental, portée du mandat de la MINURSO et intérêt des missions privées (en particulier celle de la Fondation Kennedy) et publiques au Sahara occidental. Monsieur Jens Holm, parlementaire suédois et Madame Saïda Bounab, Présidente de l'inter-groupe parlementaire Algérie-RASD, insistèrent pour leurs pays respectifs sur l'importance de l'engagement des Assemblées et des élus. Le Parlement suédois venant d'engager son État à reconnaître la RASD, et l'inter-groupe parlementaire algérien prenant une place centrale dans l'appui à la revendication de l'autodétermination. Madame Christiane Perregaux pour le BIRDHSO (Bureau international pour le respect des droits humains au Sahara occidental) nous fit part du contexte de Genève au Conseil des droits de l'homme et insista comme l'an dernier à l'Assemblée, sur la communication d'informations, désormais mieux établie, entre les différentes instances des Nations unies, sur la situation au Sahara occidental. Monsieur Carlos Martin Beristain présenta son livre « *L'Oasis de la mémoire* », recension scrupuleuse des atteintes aux droits de l'homme depuis 1976 au Sahara occidental, si respectueuse des douleurs et des espoirs portés par une population « *enfermée* » depuis 36 ans. Comme Monsieur Sébastien Boulay, Maître de Conférences à l'Université Paris-Descartes, anthropologue spécialiste du Sahara maure, attentif à toutes les formes de culture et surtout à la poésie sahraouie devenue poésie de résistance.

Plusieurs intervenants, Monsieur Tom O'Bryan, chargé de la campagne sur les droits de l'homme

de Western Sahara Campaign (Royaume Uni), Madame Hilt Teuwen, Madame Claude Mangin-Asfari et Madame Alexandra Kapitanskaya, toutes trois animatrices des campagnes pour la libération des prisonniers politiques sahraouis, en Belgique, France et États-Unis, sont intervenus avec conviction. La présence de Monsieur Ayad Ahram, Président de l'ASDHOM (Association pour la Défense des Droits de l'Homme au Maroc) a réagi comme en écho à leurs interventions ! Le combat pour le respect des libertés publiques est ancien et douloureux au Maroc et l'engagement de l'ASDHOM à parrainer les prisonniers politiques marocains et sahraouis, depuis novembre 2011, est à saluer car elle est d'un grand prix. Il est revenu à Monsieur Pierre Galand de conclure en proposant un appel de la Conférence en direction des Nations unies et du Maroc pour la tenue du référendum d'autodétermination, la libération des prisonniers politiques et l'élargissement du mandat de la MINURSO.

En conclusion de cette trop rapide présentation d'une Conférence qui en ce début d'année a compté, tant par sa « *localisation* », la grande salle Vaugirard du Palais du Luxembourg, la qualité des interventions et du public et l'important désagrément que sa tenue a causé au Maroc et à ses amis, voilà quelques extraits de l'intervention de Monsieur Gianfranco Fattorini, Représentant permanent du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) auprès des Nations unies.

«... La confrontation entre la politique et le droit : la diplomatie marocaine a déployé d'énormes efforts pour vendre le plan d'autonomie sur la scène internationale en organisant nombre de séminaires régionaux et internationaux... Plusieurs acteurs, y compris la France, ont jugé la proposition marocaine de sérieuse et crédible et ces qualificatifs ont trouvé leur place dans les résolutions du Conseil de sécurité... Le Royaume du Maroc feint d'ignorer que le Sahara occidental demeure inscrit sur la liste des territoires non autonomes du



Dimanche 10 février 2013 – 10 heures

Entrée des accusés qui chantent l'hymne du polisario.

Avant de s'asseoir sur le banc des accusés, il se tournent vers nous et nous demandent par signes au delà du cordon de police, si nous resterons là. Souriants, main sur le cœur, ils nous remercient. Leur visage rayonne de dignité et de fierté. Enfin il parlent et savent qu'ils seront écoutés, et leur lutte relayée au delà des murs de ce tribunal.

Nul doute que les peines seront lourdes. Le Maroc ne va pas faiblir ici, maintenant. Hier, il s'est passé quelque chose de grand pour la résistance Sahraouie.

Joëlle Toutain (dessin et texte)

Comité spécial de NewYork... Par ailleurs, le SG adjoint aux Affaires juridiques des Nations unies, dans la lettre qu'il a adressée au Conseil de sécurité le 29/01/2002 (S2002/161), a rappelé que l'Accord de Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, du 14/11/1975, ne prévoyait pas de transfert de souveraineté sur le territoire ni ne transférerait à aucun des signataires le statut de puissance administrante, statut que l'Espagne ne pouvait unilatéralement transférer. Il a également redit que le transfert des pouvoirs administratifs au Maroc et à la Mauritanie n'a pas eu d'influence sur le statut du territoire du Sahara occidental en tant que territoire non-autonome...

Quels moyens mettent les Nations unies pour promouvoir et protéger les droits et libertés du peuple sahraoui ? On distingue deux types de mécanismes pour la défense des droits humains. Les mécanismes conventionnels destinés à contrôler l'application des Conventions signées par les États, les mécanismes propres au Conseil et les mécanismes spéciaux... Le Royaume du Maroc a été parmi les premiers pays à être soumis à l'examen périodique universel (EPU), mécanisme novateur qui veut que tous les pays soient soumis à un examen global, de la part des autres États, des violations des droits humains et de leur protection et promotion. Au cours de cet examen, les ONG peuvent uniquement apporter des informations sous forme écrite et formuler un commentaire général lors de l'adoption des recommandations finales. Lors de l'examen de 2008 aucun Etat n'avait soulevé la question du Sahara, par contre en 2012, lors du deuxième examen, 11 États ont émis des critiques et formulé des recommandations (voir Sahara info 160-161). Mais finalement rien ne figure dans le rapport de l'examen du Maroc, adopté par le Conseil ! Victoire de la diplomatie

marocaine très présente à Genève...

En conclusion, il serait opportun que la société civile sahraouie développe un réseau d'organisations des DDH qui pourrait se réunir au sein d'une institution nationale pour les droits humains, sur le modèle de la Commission consultative que nous connaissons en France, laquelle pourrait à terme, adhérer au Comité de coordination international des Institutions nationales pour les droits humains. Important aussi pour les ONG existantes ou à venir d'adhérer à des réseaux internationaux d'ONG pour la défense des droits humains et d'en trouver des soutiens plus diversifiés... »

Ce 2 février, à la fin des travaux, la Conférence accueillait plusieurs observateurs au procès de « Gdeim Izik » qui revenaient tout juste de Rabat. **Madame France Weyl**, avocate et militante de l'Association Droit Solidarité nous en fit un point rapide. Le procès convoqué le 1er février était reporté au 8, pour une question de procédure. Il était donc indispensable de recomposer une équipe d'observateurs très vite. L'engagement de plusieurs observateurs français fut à ces deux audiences, remarquable comme celui de l'Europe, ainsi que celui de l'AMDH (Association Marocaine des Droits de l'Homme). Tous assurèrent un suivi constant des longues audiences jusqu'au verdict final, le 17 février. Il n'est pas inutile, car la mémoire se perd vite, de donner la parole à quelques uns de ces observateurs.

Monsieur Maurice Grouès vient de publier dans la revue « Altermondes » de juin 2013 son témoignage (extraits) : « Parrain depuis deux ans, de Cheik Banga, le plus jeune des prisonniers, je suis sollicité pour participer à une mission civile d'observation. J'y retrouve une cinquantaine d'observateurs, juristes, avocats, militants, députés et

plusieurs fonctionnaires des Ambassades du Canada, Suisse et États-Unis. Le procès se déroule devant le tribunal militaire permanent. La Cour est constituée d'un Président de Cour d'Appel et de quatre officiers supérieurs de l'armée de terre, de mer, de l'air et gendarmerie royale. Le Procureur et le Greffier sont tous deux des militaires. La défense est assurée par sept avocats, accompagnés par un collectif d'ONG marocaines de défense des droits humains...

Les 24 prévenus entrent en chantant l'hymne national sahraoui puis vont s'asseoir calmement... Tout est fait pour convaincre les observateurs que le procès est exemplaire et les droits de la défense respectés. »

Les rapports d'observateurs notent tous l'importance du dispositif policier autour et dans le tribunal. Ainsi **Monsieur Jean-Pierre Lepri** et **Madame Brigitte Milan** indiquent dans leur rapport : « La zone du tribunal militaire est isolée par des barrages et par une présence dense d'uniformes. N'entre pas qui veut dans la salle d'audience, laquelle n'est donc pas publique. Les communications téléphoniques sont brouillées dans et aux abords du tribunal. Dans la salle d'audience on compte jusque 70 agents en uniforme et autant en civil. A partir du 14 février leur nombre se réduit à une quinzaine, sans doute lié à une information transmise par un des observateurs à la TV algérienne ». **Madame Joëlle Toutain**, présente pendant les 8 jours, note la présence des familles des prévenus sahraouis, empêchées de rentrer, en face du tribunal dans un terrain vague. Tout près, des civils marocains représentant les victimes. De jour en jour la tension monte tellement entre les deux groupes, que les familles sahraouies choisissent de se retirer avant

la fin du procès. Elle donne, dès son retour, dans un rapport présenté à la presse havraise le 20 février, une première interprétation politique du procès : « Les 24 accusés sahraouis sont jugés devant un tribunal militaire parce qu'ils résistent à l'occupation marocaine et militent pour l'application de l'autodétermination au Sahara occidental. Plusieurs sont allés à l'étranger, en Algérie, en Europe pour témoigner et étaient « leaders » dans le camp de Gdeim Izik ou responsables d'associations créées, peu à peu, après la mort d'Hassan II en 1999. J'ai constaté en lisant la presse que l'opinion marocaine a été chauffée à blanc avant, pendant et après le procès. Les articles, tous les mêmes, dénonçant d'une part, les 24 comme des criminels et de dangereux terroristes et d'autre part présentant à l'usage de l'intérieur et de l'étranger, ce procès comme exemplaire tout en constatant que justice avait été rendue. Est-ce que nous nous attendions à un tel verdict, de perpétuité à 20 ans ? c'était une crainte tant nous avions compris que les autorités souhaitaient à la fois effacer Gdeim Izik et « terroriser » tous ceux qui poursuivraient la résistance à leur occupation. »

Madame France Weyl, avocate, analyse pour sa part les formes de droit engagées par une Cour militaire : « Ce n'est parce qu'un procès s'est déroulé sur 10 jours devant des observateurs, que les accusés ont pu s'exprimer, que leurs avocats ont pu développer leurs arguments qu'il doit être considéré et déclaré que les 24 accusés, ont bénéficié d'un procès équitable. On sait qu'il s'est ouvert plus de 27 mois après les faits dont ils sont accusés et plus de 15 mois après la clôture de la procédure d'instruction. On sait aussi qu'un tribunal militaire excluait que soient garantis les droits de civils à un procès juste qui suppose un tribunal indépendant. La défense a longuement argumenté sur cet aspect. En effet, la Constitution marocaine récemment approuvée par référendum, a annoncé la suppression des juridictions militaires et la primauté du droit international sur le droit interne. Le Procureur n'a pas retenu l'argument, indiquant qu'aucune loi n'avait encore acté cette suppression, que le tribunal militaire était une juridiction spécialisée et non pas exceptionnelle et que dans ces conditions la loi marocaine s'appliquait en l'état. Il faut enfin souligner que ce jugement n'est susceptible d'aucun appel, le seul recours étant le recours en cassation limité à la vérification du respect des règles de droit et de forme. »

A nouveau les observations de **M. Lepri et de Mme Milan** : « L'essentiel des débats a porté sur la responsabilité directe des accusés dans la mort des agents de l'ordre public. Rien, ni témoin, ni

pièce à conviction, ni une quelconque autre preuve ne permet d'établir la violence contre les forces de l'ordre, par qui que ce soit. D'autre part et à fortiori, rien ne montre davantage que cette supposée violence ait été préméditée. La réalité des victimes, même si elle n'est pas niée par la défense, n'est toutefois pas établie pour autant. Leur nombre varie, de 8 à 15, les circonstances de leur mort ne sont pas précisées – ils auraient très bien pu mourir ailleurs ou avoir été abattus par erreur... Donc rien ne permet de dire que les morts sont des « victimes » et encore moins des victimes du fait des accusés. Rien n'établit non plus que les « victimes » alléguées le sont de la part d'une bande criminelle. Et si c'eût été le cas, de quelle bande ? Enfin et pas davantage, la constitution d'une « bande criminelle » n'est établie...

De même les téléphones, les couteaux ou l'émetteur-récepteur ne prouvent pas que leurs détenteurs soient des criminels, à supposer que ces instruments appartiennent aux accusés, ce qu'ils ont nié et qui n'a pas été établi. Pas de témoins, pas d'autopsie, pas d'empreintes, pas de prélèvement ADN, pas de confrontations... L'accusation ne repose que sur les déclarations des accusés, écrites par des militaires, que les accusés réfutent expressément, précisant qu'ils ont été contraints de les signer sous la torture, voire n'avoir pas signées (leur empreinte digitale en tenant lieu alors qu'ils savent tous écrire). En tout état de cause, ces dépositions ne constituent pas, en droit marocain, une preuve. »

Madame Joëlle Toutain présente à la presque totalité des audiences, en a fait la minutieuse recension qui donne à chaque accusé sa place. Elle a été sensible à la dignité exprimée par tous ces hommes en prison depuis 27 mois : « Oui nous avons participé au camp de Gdeim Izik, oui nous en sommes fiers, oui nous avons eu conscience qu'enfin dans ce camp nous existions. »

Elle note aussi que les accusés se tournaient régulièrement vers la salle pour saluer les associations marocaines et internationales des droits de l'homme, pour remercier les observateurs et se tourner aussi vers les familles des victimes. De son côté elle rappelle : « Nous avons échangé avec les familles des victimes. Sauront-elles un jour la vérité sur la mort de leurs proches ? Plutôt des jeunes gens, à peine formés. Je les ai trouvées bien abandonnées au fond de cette salle d'audience où elles ne comprenaient pas bien ce qui se passait. Pas d'autopsie, pas possible de voir les dépouilles. Elles ont tout juste décliné leur identité devant la Cour. »

Madame Michèle Decaster, également présente

a rapporté les paroles de **Naama Asfari**, un des 24 accusés : « Ce verdict est une vengeance à l'égard du peuple sahraoui qui s'est levé en masse pendant presque un mois en octobre 2010, comme le feront les autres peuples du Maghreb, pour défendre sa dignité. Ce procès est pour nous une victoire. Il nous a permis de témoigner au nom des jeunes et des vieux qui ont décidé de s'installer dans notre désert, pour protester contre leurs conditions de vie, des atteintes à leur liberté... Avec mes camarades nous avons pu exprimer notre idéal pacifique de vivre en harmonie avec le peuple marocain... Nous avons clamé notre innocence des crimes dont nous sommes accusés, car nous sommes d'abord des défenseurs des droits de l'homme et nous ne pouvons attenter à la vie d'autrui. »

M. Lepri et Mme Milan, ont conclu leur rapport avec beaucoup d'acuité, il faut leur laisser cette dernière parole : « Même physiquement détruit, Gdeim Izik ne s'est transformé ni en « hiver arabe » ni en déroute de la pensée et de la dignité humaines. A l'inverse, la défaite de Gdeim Izik montre, une fois de plus, l'enracinement inexpugnable, l'universalité et la force de la condition humaine lorsqu'elle est assumée. »

Le verdict très lourd, 9 condamnations à perpétuité, 4 à 30 ans de réclusion, 6 à 25 ans, 3 à 20 ans et 2 à 2 ans, les conditions de déroulement du procès, ont été très vite dénoncées par de très nombreuses associations, partis, syndicats, élus. **Amnesty international**, **FIDH** (Fédération Internationale des Droits de l'Homme), **LDH** (Ligue des droits de l'homme), **ACAT** (Action des chrétiens contre la torture), **REMDH** (Réseau Euroméditerranéen de défense des Droits de l'Homme), **OMCT** (Organisation mondiale Contre la Torture), **HRW** (Human Rights Watch), Fondation Kennedy, **CORELSO** (Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental), **Parti Communiste et la Fédération de la Sarthe du PCF, CGT, Commission des droits humains de l'Union Africaine, CNASPS** (Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui), **ACSF** (Association de la Communauté sahraouie en France), **AARASD, AFASPA...** **Le Parlement européen** a également condamné ce verdict.

L'association pour la promotion des libertés fondamentales, tout juste créée en février 2013, s'est au contraire, après une observation très courte du procès, félicité de sa bonne tenue et n'a trouvé rien à redire à son résultat ! « Bande organisée de juristes » au service de l'ami Mohamed VI ?

RV

« Résister par le verbe »

Plus que jamais, la poésie est au cœur du combat politique des Sahraouis contre la colonisation marocaine. D'autant que celle-ci ne se limite plus au déni des droits humains les plus élémentaires ni à l'exploitation effrénée des ressources naturelles, mais consiste également en une vaste et très coûteuse entreprise de séduction / assimilation des populations locales.

Cette politique makhzenienne vise notamment à favoriser le ralliement de Sahraouis au projet d'autonomie marocain, en octroyant aux éventuels candidats des avantages économiques variables, voire des postes prestigieux pour les personnages jugés importants. Elle comporte également un volet culturel crucial, chargé de prouver la parfaite intégration de la culture sahraouie (soigneusement renommée pour l'occasion « *hassanie* » !) dans une nation marocaine pluriculturelle.

L'instrumentalisation de la culture sahraouie consiste pour les autorités marocaines à la patrimonialiser en la résumant à quelques éléments folkloriques phares (la tente, le dromadaire, l'artisanat traditionnel, la poésie et la musique), que l'on retrouve dans les programmes de la télévision de Laayoune, dans les concerts où l'on invite des artistes mauritaniens à coups de millions ou encore dans les fameux moussem, comme celui de Tan Tan classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2005 ! **Evidemment cette politique de « promotion » culturelle n'empêche pas le Makhzen de marginaliser les enfants parlant hassâniyya dans les écoles ou d'interdire les familles sahraouies d'aller planter la khayma (tente) dans le désert ou sur la côte. Il s'agit bien pour l'occupant marocain de neutraliser une culture en la figeant et en la folklorisant.** Face à ces politiques, dont personne n'est dupe (si ce n'est peut-être les experts de l'UNESCO !), **les Sahraouis résistent par la plus belle des armes qui soit : celle du verbe et de la rime.**

La disparition forcée !

Le Maroc vient de ratifier le 14 mai 2013, la Convention sur les disparitions forcées, alors que aucune disposition n'a été mise en place pour faire la lumière sur ce drame et que des dizaines de familles ne savent toujours pas où se trouvent les dépouilles de leurs proches disparus.

Ces poèmes de résistance – j'ai pu en recueillir quelques uns dans la zone occupée en juillet 2011, grâce à la collaboration d'un ami sahraoui – circulent abondamment via les téléphones mobiles et l'internet, nouveaux outils qui décuplent leur vitesse de diffusion, pour le bonheur de la jeunesse sahraouie, très friande de ces compositions.

La politique de « *ralliement* » du Roi est ainsi copieusement tournée en dérision par des poèmes satiriques et assimilée à une vaste escroquerie indigne d'un État respectable, par ailleurs contraire aux valeurs de bravoure, de générosité et d'honneur de la société sahraouie. Outre le message qu'ils véhiculent, c'est l'esthétique éclatante de ces poèmes qui fait sensation dans les auditoriums, à l'image de ce puissant poème de Bechir Ould Ely, « *khla'anna* », composé et déclamé suite à la dissidence de Ahmedou Ould Sweilem, qui sera nommé quelques mois après son ralliement ambassadeur de sa majesté en Espagne.

A la grossière politique de patrimonialisation de la culture sahraouie par le Maroc, Zaïm 'Ellâl, répond lui aussi par l'excellence artistique : dans un long poème chanté sur le mode musical du combat (*vâgho*), le poète décrit, dans une qualité descriptive inouïe, les techniques de fabrication de la khayma (tente) et des objets qu'elle abrite, connaissances techniques et linguistiques que l'exil et la précarité des camps a fait oublier et qu'il dit vouloir transmettre aux jeunes générations. A lui seul, ce poème sur cet objet-emblème est une merveilleuse ode à la culture sahraouie, à la femme, à la musique et à la langue hassâniyya, et semble capable, en quelques strophes, de réduire à néant les plus coûteux efforts du Makhzen de « *marocanisat*ion » de la culture sahraouie.

Au bout du compte, ces compositions poétiques récentes montrent encore une fois la force d'un peuple prêt à se sacrifier pour libérer sa terre et capable par ses seuls mots et par la quintessence de sa culture d'anéantir les largesses les plus folles de l'occupant.

Sébastien Boulay

Réagir par des textes, pétitions, appels...

Courriers, pétitions, lettres ouvertes ont été adressées aux autorités françaises, à l'ONU, au Maroc, pour avant le procès, les alerter sur sa gravité et après pour les appeler à dénoncer ou au minimum à regretter les pratiques judiciaires marocaines. Les réponses françaises ont tardé à venir ! Elles sont prudentes, attentives aux bonnes relations d'État à État, faisant état d'interventions auprès des autorités marocaines tout en saluant les progrès de ces dernières en matière de respect des droits de l'homme.

A la suite du verdict, un texte commun a été adressé aux membres du Conseil de sécurité, au Secrétaire général des Nations unies, au Haut Commissariat aux droits de l'homme, aux autorités françaises. Il a été signé par ACAT, ASDHOM, AIJD, AMDH, BIRDHSO, CCFD, CII Suède et MRAP.

De son côté l'ACAT, association des chrétiens contre la torture, forte de ses milliers de correspondants et attentive au respect des droits humains partout dans le monde, a choisi d'appeler ses correspondants à vigoureusement dénoncer les complaisances officielles françaises.

Son appel du mois de mai s'organise ainsi : **Sahara occidental, France-Maroc, l'amitié de la honte.** Le Maroc intensifie sa politique de colonisation et de discrimination à l'égard du peuple sahraoui, initiée il y a 38 ans. Sa méthode : la violence, sa caution : le silence complice de la France. Avec une double page, ils informent leurs correspondants sur la situation et les invitent à écrire au Président Hollande avec les demandes suivantes : intercéder auprès des autorités marocaines en faveur de la libération immédiate des 24 militants, condamner fermement et systématiquement les graves atteintes aux droits fondamentaux des Sahraouis, conditionner la coopération économique bilatérale et européenne avec le Maroc, au respect par le royaume, de ses engagements internationaux en matière des droits de l'homme.

Si vous souhaitez vous joindre à cette action et écrire au Président : acat@acatfrance.fr

Amnesty international a engagé une action urgente en faveur des six nouvelles arrestations de jeunes militants en mai. La présidente d'Amnesty, Geneviève Garrigos, vient de signer un édito dans leur revue *La Chronique d'Amnesty* : « *Sahraouis, deux décennies d'oppression* ».

Human Rights Watch vient de promouvoir en juin une action sur la situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental. Un rapport de 100 pages analysant les conditions dans lesquelles se sont tenues une trentaine de procès de 2009 à 2013 pour 78 accusés.

Conférence internationale de soutien aux femmes Sahraouies

La troisième conférence internationale du soutien aux femmes sahraouies vient de se tenir à El Aïoun, dans le territoire du Sahara occidental ce 16 juin 2013. Edition exceptionnelle, historique car organisée par les femmes sahraouies, militantes des territoires occupés, avec à leurs côtés le collectif des associations, à l'œuvre pour imposer la mémoire, l'identité sahraouie et débouchant toutes sur l'exigence du droit à l'autodétermination.



Conférence internationale, tribune et une partie de l'assistance. Plusieurs présentes tiennent la photo de leur parent disparu.

Invitée comme les deux premières par l'Union des femmes sahraouies, cette conférence s'est imposée à El Aïoun et représente à la fois la continuité de l'engagement des femmes des deux côtés du mur et l'unité de leur mouvement. (La première conférence s'est tenue à Abuja en 2011 et la seconde à Alger du 19 au 21 avril 2013.)

La conférence s'est tenue dans un lieu privé, une *khaïma* installée sur la terrasse d'une famille d'El Aïoun qui a pris tous les risques, en présence d'une cinquantaine de femmes, venues individuellement ou pour représenter leur association et d'une délégation étrangère composée d'un groupe important de femmes espagnoles et de la représentante française de l'association des Amis de la RASD. Elle a pu se tenir en dépit de la pression policière toute proche, rue barrée, difficultés pour certaines pour accéder au lieu de réunion, mais elle s'est tenue avec tout le protocole nécessaire manifestant de la maturité des associations de femmes et des associations mixtes réunies en collectif.

Dans la *khaïma* décorée de banderoles en trois langues – arabe, espagnol, français – de drapeaux de la RASD, les interventions des associations ont permis de retrouver en quelques instants l'histoire douloureuse d'une occupation et en même temps l'espoir et la volonté de gagner un jour... le plus vite possible, son droit. C'était à la fois douloureux, la mémoire de la disparition forcée était tout le temps présente, comme celle des prisonniers, et joyeux, vivant chacune et chacun heureux de se retrouver et fiers d'être en mesure

de faire exister une telle rencontre.

L'espace d'un instant d'une communication téléphonique avec Fatma Medhi, présidente de l'UNFS et Khadija Hamdi, Ministre de la Culture, le mur séparant les campements et le Sahara occupé, avait disparu. Alors, toutes les présentes comme les deux responsables des campements, s'en sont retrouvées plus fortes !

Les associations sahraouies même non autorisées sont là désormais, réunies en collectif, capables à la fois d'organiser une présence publique même si elle est toujours violemment réprimée et de se présenter en interlocuteurs responsables et représentatifs aux délégations, missions qui se rendent au Sahara occidental un peu plus souvent. L'usage des moyens récents de communication leur donne aussi plus d'opportunités d'information avec les campements et vers l'extérieur. La présence dans chaque foyer sahraoui de la télévision qui émet des campements, installe pour chacun, le lien qui n'existait plus depuis 35 ans, des deux côtés du mur. Ainsi dès le soir du 16 juin la 3ème conférence des femmes faisait la une du journal de la TV RASD ! Le Maroc en tant que puissance coloniale, contrôle l'essentiel au Sahara occidental, sécurité, administration, commerces, exploitation des ressources et donc travail mais il ne contrôle ni les esprits ni les volontés et n'a pas su gagner le respect. C'est d'abord le message reçu avec cette conférence ! Et c'est un message d'espoir et de volonté.

Aller à la découverte du collectif des associations sahraouies :

ASVDH Association sahraouie des victimes des violations graves des DH commises par l'Etat marocain ; **CODAPSO** Comité d'appui au droit à l'autodétermination du peuple du SO ; **CSPRON** Comité de soutien au plan onusien et protection des ressources naturelles ;

ASPDPCP Association sahraouie pour la protection et la diffusion de la culture et du patrimoine ;

FAFESA Forum Avenir de la femme sahraouie ;

CGI Coordination Gdeim Izik ;

OSEF Observatoire sahraoui pour la femme et l'enfant ; **CSCHC** Centre sahraoui de la conservation de la mémoire commune ; **CDM15** Comité des mères des 15 enlevés ; **Equip média** ; **Groupe TV/RASD** ; **Ligue de protection des prisonniers sahraouis** ; **Groupe des sahraouis reniant la nationalité marocaine**.

Un don pour les prisonniers sahraouis

Ce premier juillet à l'orphelinat des cheminots, les élus du Comité d'Etablissement de la région Normandie, ont remis à l'association des Amis de la RASD un chèque de 1424 euros en solidarité avec les familles et leurs proches prisonniers. Il sera très vite remis cet été !

OPÉRATION MÉTRO

Une nouvelle génération de militants Sahraouis !

Depuis les années 70, les Sahraouis de France, issus pour la majeure partie d'entre eux du Sahara occidental, immigrés ou exilés en France, ont beaucoup travaillé pour faire avancer la cause et la lutte du peuple sahraoui. Depuis près de 40 ans, à travers leurs associations et celles des amis, ils ont mené à bien de nombreuses actions pour obtenir, en particulier le soutien de la France : « la France, ce cher pays des Droits de l'Homme ».

Aujourd'hui, les jeunes sahraouis ont décidé de prendre la relève et de continuer la lutte entreprise par leurs anciens. Comment ? En participant de plus en plus aux manifestations de soutien, mais pas seulement ! **En effet, il y a quelques mois, nous avons formé un groupe de travail et avons mené plusieurs actions, dont l'une d'elle a particulièrement attiré l'attention : l'opération métro.**

L'opération consiste à préparer des tracts reprenant en bref l'histoire du Sahara occidental, avec une carte pour que les gens sachent où il se trouve exactement avec une information sur la situation des prisonniers politiques sahraouis. Notre premier objectif, était de sensibiliser la population française étant donné que le conflit est peu traité dans les médias français. Nous avons convenu que pendant les vacances scolaires, nous passerions au total 4 heures par jour dans les différentes lignes du métro parisien pour distribuer nos tracts et discuter dans le calme et la bonne humeur. Pendant deux jours, nous nous sommes limités aux lignes du métro, mais très vite nous sommes allés au-delà de ce qui était prévu. En effet, un matin en regardant les infos, nous avons remarqué qu'une grande manifestation prévue par différents syndicats aurait lieu l'après-midi dans les rues parisiennes. Nous avons saisi l'occasion, tout en sachant que nous serions « hors sujet » comme certains manifestants nous l'ont dit, mais ce n'était pas un problème pour nous ! Nous étions sûrs de la présence de nombreux français, c'était cela le plus important ! **Nous nous sommes donc rendu Place du Châtelet à 14 heures, avec nos habits traditionnels, nos drapeaux sahraouis et quelques photos des prisonniers politiques de Salé.**

Nous sommes allés en tête du cortège car généralement les télévisions françaises s'y trouvent. Nous espérons juste que notre drapeau pourrait apparaître aux journaux télévisés... Nous avons alors « squatté » toutes les caméras, en criant des phrases telles que : « *Vive le Sahara occidental libre et indépendant* », ou en nous positionnant devant les journalistes avec nos pancartes des

prisonniers. Malheureusement, tout a été coupé au montage... De plus, certaines personnes, des hommes surtout, sans doute d'origine marocaine, nous ont approché et ont crié que nous étions des « traîtres », que le « *Sahara est et restera marocain* ». Nous n'avons pas répondu à leurs provocations et avons continué notre route. Après avoir marché près de deux heures, nous avons décidé de nous rendre au siège d'AMNESTY INTERNATIONAL et de continuer la distribution des tracts. Au passage nous avons pris rendez-vous avec la responsable des affaires africaines.

Le jour suivant, presque comme un rituel, nous avons passé deux heures dans le métro, puis comme nous l'avions prévu nous nous sommes rendus au siège de l'ONU à Paris. Les hommes postés aux entrées, chargés de la sécurité, en nous voyant arriver, ont rapidement bouclé les portes, empêchant tout le monde d'entrer ou de sortir. Quelques minutes plus tard, une voiture de police vint se garer tout près. Nous étions à la fois ébahis et amusés de ce qui se déroulait sous nos yeux. Pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous nous sommes présentés et avons dit notre bonne foi ! Nous ne sommes pas là pour nous battre ni causer de tort à quiconque. **Notre seul but est de parler à un responsable et d'échanger avec lui sur la question sahraouie.** S'étant rendu compte de nos intentions pacifistes, un homme, qui refusa de se présenter, vint nous rejoindre et nous informa qu'il fallait prendre rendez-vous. Nous prenons aussitôt le numéro pour appeler. Pas de réponse ! On décide alors de distribuer nos tracts à l'entrée jusqu'à ce que les agents de police nous demandent d'aller ailleurs. Direction le métro et en route pour la chaîne d'infos BFMTV.

Nous continuons les jours suivants la distribution de tracts, entre autre au Sénat. Là, nous avons reçu le soutien de membres du parti communiste, et l'un d'entre eux nous a gentiment aidés pour la distribution. C'était une fierté pour nous, car on a constaté que l'opération métro a fait pas mal de bruit, que bon nombre de personnes en ont parlé autour d'elles. **C'est très important car nous nous**

sommes vite rendu compte que dans 80% des cas, les personnes rencontrées n'avaient jamais entendu parler du Sahara occidental.

Un soir, alors que nous parlions tranquillement sur le groupe de chat que nous avons formé, nous recevons un lien dans lequel il était indiqué que le lendemain, le 30 avril, François Hollande serait en visite aux Mureaux. Nous sautons une fois de plus sur l'occasion et décidons de tous nous mobiliser et de l'attendre de pied ferme près du collègue Jean Vilar. Nous nous sommes rendus sur place, en essayant tout de même d'être discrets, de sortir les drapeaux et crier les slogans au dernier moment. Manque de chance, l'un des policiers en civil nous a entendus parler et immédiatement nous avons été encerclés ! Des policiers en civil et d'autres en uniforme se sont positionnés autour de nous, jusqu'au moment de la cohue. **Nous avons couru jusqu'à la voiture du Président en criant : « la France doit aider au respect des Droits de l'Homme au Sahara occidental », à ce moment là, en plein dans la cohue, François Hollande leva les yeux vers nous et à l'expression de son visage, on devina son étonnement !** Mais pas de réponse de sa part. Un jeune de notre groupe lança le drapeau sur sa voiture, il fut rapidement intercepté par l'un des agents, mais nous avons ensuite essayé de faire flotter le drapeau au dessus de sa tête, et cette brève séquence est apparue sur la chaîne d'information ITélé (canal 16 de la TNT).

Ces différentes actions nous ont vraiment encouragés pour la suite, et ce n'est que le début...

Aziza Mint Ahmeida

Les jeunes qui ont participé à l'opération métro : Aziza, Minetou, Khadija, Hanane, Ghilana, Nitou, Khadija, Brahim, Ali, Tayeb, Fadhel, Rachid, Walina, Tayeb, Abdeslam, Jamal



INITIATIVES ET PROJETS de l'Association des Amis de la RASD

Informers et organiser la solidarité

C'est un grand chapitre qu'il faut ouvrir pour donner à notre association et à d'autres comités et associations solidaires avec le peuple sahraoui, la place correspondant à leurs initiatives et projets. Échanges de pratiques, d'expériences militantes, quatre pages seront nécessaires pour donner la parole à quelques uns et noter les principaux rendez-vous de ces 6 mois et les prochains à venir.

L'Assemblée générale de l'association des Amis de la RASD, s'est tenue cette année le 12 janvier au Havre, à la Maison des syndicats. Comme en 2012, nous avons choisi de nous retrouver en province, invités par l'un des comités adhérents à l'AARASD : « *le Camion citerne pour le peuple sahraoui* ». Comité très ancien qui tire son nom de l'achat d'un camion citerne dans les années 90 au bénéfice de la population du camp de La Guerra, avec lequel l'association entretient des liens privilégiés.

Les quelques cinquante présents ont été vraiment bien accueillis par les militants du Comité, lieu convivial, salle de travail bien adaptée, exposition, table de presse et de livres et un buffet, ce qui n'est pas le moins important... Préparé avec grand soin par une des adhérentes. Nous avons donc bien travaillé, bien débattu et bien engagé des perspectives... Les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité des adhérents présents, et nous avons accueilli par vote dans le CA, trois nouveaux administrateurs.

Plusieurs élus ont assisté aux débats, **Jean-Paul Lecoq, maire de Gonfreville** et **Catherine Troallic, député de Seine Maritime**. Nous avons également été heureux d'accueillir les amis algériens du CNASPS, **Marhèze Lamari, son président** et **Saïd Ayachi**. Le Front Polisario était représenté par **Sid Ahmed Daha**.

Les débats ont d'abord questionné la popularisation ! Comment utiliser les réseaux sociaux, mieux se servir des cyber-pétitions, trouver des actualités « *porteuses* », comme l'Armada de Rouen qui rassemble des milliers de visiteurs...

La participation à des initiatives collectives comme « *la semaine anticoloniale* » est décidée. Ses dates : du 25 février au 5 mars. Nous y organiserons une présence et des activités en liaison avec les autres associations de la plate-forme. Décision prise également de participer au Forum Social de Tunis en mars.

Philippe Denolle présente en avant-première le grand projet « *Caravane de la solidarité* » qui reliera Le Mans à Gonfreville pour fêter dignement le 40^e anniversaire du Polisario. Très belle occasion

de popularisation grâce à l'engagement du Comité d'établissement des cheminots de Normandie. A cette date, le projet commence à prendre forme. **Nous avons insisté sur les questions plus politiques : situation actuelle de l'accord de pêche UE/Maroc, sa signature tarde, groupe d'étude Sahara occidental à l'Assemblée nationale, c'est plus difficile que prévu.** D'où l'importance soulignée des contacts avec les parlementaires à la fois au niveau local et national. Le voyage du Président Hollande au Maroc est prévu pour avril, des courriers, demandes de rendez-vous sont à mettre en œuvre en les associant aux interventions auprès du Conseil de sécurité.

La Conférence prévue au Sénat le 2 février se prépare avec l'appui des sénatrices EELV, Marie-Christine Blandin et Leila Aïchi.

Enfin nous discutons longuement, après une courte intervention de Claude des prisonniers de Salé, deux décisions sont prises : organiser les missions d'observateurs pour le procès à nouveau fixé au 1^{er} février et reprendre le parrainage des prisonniers.



Cours de français au Centre de formation du 9 juin, mai 2013.

La formation des enseignants de collège en français, c'est parti !

L'association des Amis de la RASD a organisé cette année, deux missions pour préparer et assurer le suivi de la formation de 12 enseignants de collège, futurs professeurs de français.

A la suite des formations assurées par l'ONG AGIRabcd/Bourgogne, nous avons mis en place avec quatre à six bénévoles français et deux formateurs sahraouis de l'ASPECF (Association sahraouie pour la promotion de l'enseignement et de la culture francophone), un plan de formation qui a démarré en mars de cette année et va se poursuivre sur cinq ans. C'est en totale coopération et confiance avec le Ministère de l'Éducation sahraoui que cette formation s'est mise en place. Elle avait démarré en janvier à Ecrainville, tout près du Havre pour la mise en route de l'équipe et du projet.

Rencontre avec CASIA

Comité d'Accueil et de Solidarité Isère Ardèche

Notre association a été créée en mai 2011 suite à l'accueil des enfants sahraouis depuis 2006. Avec une douzaine de familles nous nous sommes lancés dans cette aventure, en lien avec l'association des Amis de la RASD. Chaque année c'est toujours avec le même enthousiasme que nous préparons leur arrivée, certaines familles sont avec nous chaque été, mais d'autres nous arrivent régulièrement.



Les responsables de Casia reçoivent le prix du Rotary du District 1780 Rhône Alpes Mont Blanc.

En 2009, une des premières familles d'accueil de Grenoble déménage à Annonay et souhaite pouvoir poursuivre cet accueil en Ardèche. Dès l'été 2009, plusieurs familles répondent à leur appel, ce qui permet aux 10 enfants accueillis en Isère de passer aussi 10 jours à Annonay. C'est ainsi qu'un accueil commun s'est mis en place, les familles de Grenoble comme celles d'Annonay partageant un même enthousiasme et surtout des valeurs communes qui nous ont permis de sceller de vraies amitiés. C'est ainsi que s'est créée notre association !

Quels ont été nos objectifs et nos initiatives ?

Accueillir les enfants et les jeunes en France et partir à la découverte de leurs familles dans les campements, et à partir de cette double expérience, témoigner et faire connaître autour de nous le peuple sahraoui. Depuis avril 2012, à la demande des responsables du campement de Smara, nous avons décidé d'aller dans les campements pour aider à l'apprentissage du français des jeunes qui poursuivent leurs études en Algérie.

Quelles ont été nos principales activités en 2012 et en 2013 ?

Nous avons privilégié les échanges internationaux, scolaires, sportifs, professionnels et familiaux en rencontrant et en partageant avec des jeunes de tous pays... Ces activités ont lieu soit à Grenoble, soit à Annonay, soit dans les pays des enfants accueillis.

Cette année, nous allons à nouveau accueillir 10 enfants entre le 30 juin et le 3 août. Chacun à travers cet accueil s'investit et apprécie la richesse qui naît de la différence. C'est une connaissance de l'autre. Des complicités s'installent au-delà des âges et des mots, à travers des sourires et beaucoup de simplicité. Au programme, une semaine dans une école à Grenoble, en classe pendant la journée et dans les familles le soir, une semaine de séjour collectif à Parménie avec une équipe de compagnons des Scouts et Guides de France et de 7 enfants des familles d'accueil et 3 semaines 1/2 dans nos familles d'accueil entre Annonay et Grenoble.

L'essentiel pour nous est de partager le quotidien des familles dans les campements !

Nous vivons en immersion totale dans les familles sahraouies. Pour les jeunes et les familles de nos régions, l'expérience de la vie dans les campements est inoubliable. À leur retour, après avoir vécu la situation de l'intérieur, ils peuvent alors témoigner de ce qu'ils ont vu et mieux accueillir les enfants et les jeunes. Au contact de la population sahraouie, ils se rendent mieux compte de leurs conditions de vie et de leur volonté de poursuivre leur but de façon pacifique. Ces voyages sont l'origine de projets personnellement portés par des jeunes français (livres, films, participation marathon, contes) : « *Ce fut une belle page dans mon carnet de vie, pleine de couleurs, d'odeurs, de soleil et de chaleur humaine. Comment ne pas avoir envie d'y retourner ?* »

Très concrètement que faisons-nous à Smara ?

Avec L'UISARIO, qui souhaite répondre à la demande des parents et des enfants sahraouis notre association propose un apprentissage de la culture et de la langue française, hors temps scolaire.

Nous aidons financièrement les enseignants et participons à l'achat de matériel pédagogique, de livres scolaires, cahiers, crayons, stylos... Nous allons accompagner à l'automne 2013 la construction de locaux avec l'association CRAterre et participer à la formation pédagogique des enseignants. Nous avons également en projet le parrainage des enfants de la classe de français de Smara.

Informier et Témoigner

Lors de nos séjours dans les camps nous réalisons des photos, des vidéos et des interviews que nous projetons lors de nos rendez-vous d'information. Ces réalisations enrichissent notre site internet CASIA et notre bulletin Salam, et témoignent en images de la situation dans les camps.

Nous avons réalisés deux courts documentaires « *grandir dans un camp de réfugiés sahraoui* », « *Hasana ou la vie d'un enfant réfugié* ». Le site www.casia.asso.free.fr, les bulletins « *Salam* » et les soirées sahraouies à Grenoble et à Annonay, en avril et en mai pour cette année, et notre Def'foulées 3, le samedi 6 juillet, « *à petits pas ou à grands pas, en courant ou en marchant, participons ensemble avec les enfants sahraouis à une journée solidaire et sportive.* » sont nos multiples moyens pour nous faire connaître et faire connaître le peuple sahraoui.

En 2013, le Président du Rotary, au niveau international Mr Sakuji Tanaka avait choisi comme thème de son mandat « *La Paix par le Service* ». A la suite, le Rotary du District 1780 Rhône Alpes Mont Blanc a également lancé un prix pour la paix. 17 dossiers ont été déposés par les différents clubs du District 1780 dont le nôtre, soutenu par le rotary club d'Annonay. Notre dossier a emporté la conviction du jury de Grenoble et nous a décerné le premier prix !

Isabelle, Florence, Rémi et Philippe

Brèves

Semaine anticoloniale

La semaine anticoloniale avec « *Agir contre le colonialisme* », plusieurs rendez-vous : 27 février, aux Invalides, premier rassemblement pour accompagner une délégation reçue au Ministère des Affaires étrangères, 2 mars Marche anticoloniale à Paris.

Repas solidaire au Mans

Au Mans, le comité de la Sarthe a organisé son traditionnel repas solidaire le 12 avril, occasion de fêter le départ en retraite du secrétaire Marc Hermange. Soirée sympathique avec projection d'un film sur les enfants et les campements.

Prochain rendez-vous : 3^e randonnée solidaire et urbaine au Mans le dimanche 6 octobre. Stand à la 25^e heure du livre, 12 et 13 octobre avec la poésie sahraouie de résistance.

Fête de la paix à Ivry

Comme chaque année le Comité Val de Marne et le CORELSO tenaient un stand à la Fête de la Paix d'Ivry, le 15 et 16 juin, pour aller à la rencontre de la population en leur proposant une carte à signer pour la libération des prisonniers sahraouis, et tout particulièrement Naama Asfari qui a un moment habité Ivry, pour les informer avec une exposition comparant la question sahraouie à la question palestinienne. Grand succès cette année avec militants nombreux et public attentif, et rencontres fructueuses avec plusieurs élus dont M. Laurent, le député du secteur. Un portrait de Naama et une affiche ont été proposés à tous les stands présents à la fête ce qui a permis de réunir près de 400 signatures pour demander sa libération et celle de ses compagnons, adressées au Président Hollande. Création d'un nouveau comité de l'AARASD à Vitry en mai ! Bravo et bienvenue !

Actions à l'Armada de Rouen

8 juin à Rouen le comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher accompagnait sa ville et son maire Jean-paul Lecoq, pour tenir un stand à l'Armada de Rouen et aller « à l'assaut » du bateau-école militaire marocain « *le Bir Enzarane* », justement le nom d'une ville du Sahara occidental !

Fête des Côteaux du journal l'Humanité

Dans le Calvados, les 29 et 30 juin, le comité local tiendra un stand à la Fête des Côteaux avec l'expo-photo de Tony Jean sur Gdeim Izik et l'expo Palestine-Sahara.

Solidarité avec les femmes sahraouies à Marseille

Femmes solidaires et le collectif solidaire PACA ont organisé en présence de plusieurs parlementaires venues des campements une conférence sur les « *Femmes sahraouies en lutte* » le 14 juin.

Pour la libération des prisonniers politiques une pétition toujours en cours

SIGNEZ ET FAITES SIGNER !

Sur le site des « cyberacteurs », la pétition mise en ligne le 20 février dernier reçoit encore en moyenne une quinzaine de signatures par semaine. Au 18 juin, 2563 participations sont validées. Prenez le temps de lire les 48 commentaires qui nous ont été envoyés, en particulier les témoignages des observateurs internationaux au procès des 24 militants de Gdeim Izik, condamnés le 17 février à Rabat à de très lourdes peines iniques.

Vous pouvez encore la signer et la faire signer jusqu'au 30 septembre 2013

En ligne sur <http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/petitions.php>

ou sur papier, il faut alors les envoyer directement (sans timbrer) à

Monsieur François Hollande, Président de la République

Palais de l'Élysée / 55 rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Merci de veiller à en indiquer le total à l'AARASD, en envoyant un mail à bur.aarasd@wanadoo.fr

Ce bilan servira à préparer la rencontre auprès du cabinet du président F. Hollande par les représentants de la solidarité avec le peuple du Sahara occidental. Les membres des comités ont déjà réunis 1250 signatures papier, au Forum social de Tunis, en Seine maritime, et en région parisienne !

Que nous apprennent les 2563 signataires de la pétition électronique réunies (au 18 juin 2013) ?

Sur les 101 départements français, seuls manquent des représentants pour les collectivités d'Outre-Mer (97) ! 106 signataires ne résident pas en France (Belgique, Suisse, Italie, Allemagne, Canada, Royaume Uni, Sénégal) ;

1221 signataires ne souhaitent pas apparaître sur Internet, soit 47,65% de la liste consultable sur le site ! Ce ne sont donc pas des sahraouis...

302 personnes se sont déclarées à la retraite – donc cette pétition ne sollicite pas qu'une seule génération mais la mémoire et les convictions de tous et de toutes !

Travaillant à l'Éducation nationale ou dans les métiers de l'éducation : 110 personnes !

Quant aux situations professionnelles – si indiquées, elles sont des plus diversifiées : journaliste, réflexologue, garde forestier, ingénieur, agriculteur, pharmacien, skipper, pâtissier, infirmier(e) ; il ne s'agit donc pas des seuls fonctionnaires !

En totaux absolus, et en relativisant par rapport à la densité de leur population respective, ou en tenant compte d'événements organisés localement, les 9 départements les plus participatifs sont : le 75 Paris: 98 p. ; le 69 Rhône : 81 p. ; le 29 Finistère : 72 p. ; le 38 Isère : 71 p. ; le 44 Loire Atlantique : 69 p. ; le 31 Haute Garonne : 67 p. ; le 34 Hérault : 56 p. ; le 13 Bouches du Rhône: 56 p. ; le 74 Haute Savoie : 53 p.

Cette répartition ne correspond pas strictement à l'implantation de nos comités ou associations. Aussi la pratique du Net permet bien de toucher de nouvelles

catégories professionnelles et sociales. En outre, cette première pétition a suivi deux « cyberactions », la première « *pour les Droits de l'Être Humain au Sahara occidental et au Maroc* », en mars 2010 (n° 344 avec 3914 signataires), et la deuxième « *pour la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers d'opinion sahraouis* » du 15/05 au 09/08/2010 (n°350 3507 signataires) – sans que nous ayons les moyens et surtout le temps de vérifier si les signataires se sont renouvelés...

La cyberaction 495 : « libération de tous les prisonniers d'opinion sahraouis »

mise en ligne le 12/10/2012 sur <http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/liberation-prisonniers-opinion-sahraouis-520.html> et qui a collecté 6381 participations.

Et n'oublions pas la campagne contre la pêche européenne au Sahara occupé sur : <http://www.fishelsewhere.eu/a159x1391> avec 6193 signataires au 18 juin, majoritairement sahraouis, pour le plus fort taux de régularité de participation, et ses 265 organisations solidaires à ce jour.

Mireille Brun

Actualité sportive

Le film « *The Runner* » raconte l'histoire du champion sahraoui du 1500 m, Salah Ameidan. Film documentaire réalisé en Grande-Bretagne, sous-titré en français.

Si vous souhaitez organiser une projection contacter bur.aarasd@wanadoo.fr.

Deux tournois de foot ont eu lieu en juin avec participation d'équipes sahraouies : à Marseille du 22 au 28 dans le cadre du tournoi international des Peuples sans État, avec l'appui des associations solidaires de PACA et de l'APSO, à Mantes-la Jolie, un tournoi amical organisé par les jeunes...

La caravane de la solidarité avec les cheminots du CER de Normandie

Comment célébrer le 40^e anniversaire de la création du Front Polisario et les anniversaires des jumelages des villes du Mans et de Gonfreville l'Orcher avec les campements d'Houza et de Jréfia ? Prendre à la fois une initiative festive et solidaire en mobilisant le plus possible d'acteurs et surtout communiquer autour de la cause sahraouie ?



Arrivée des randonneurs-militants à Gonfreville, 11 mai 2013

La cause fut vite entendue par les différents acteurs des comités de la Sarthe, de la Seine Maritime et du Comité d'entreprise de Normandie. Les cheminots du CER devenaient naturellement la locomotive de ce projet. ! Restait à construire l'armature de la voie du Mans pour amener ce train de la solidarité jusqu'au terminus de Gonfreville l'Orcher.

La dimension militante a pris alors toute sa place. Les convictions et les amitiés allaient trouver un sens profond dans la fraternité et la défense des valeurs communes pour réussir cette initiative. Plusieurs réunions de travail ont permis de prévoir la logistique, les hébergements, le ravitaillement, le transport, et les questions de sécurité. **L'attachement au service public et l'expérience permettaient de monter une organisation solide avec des boucles de rattrapage, si besoin !**

Eric le marcheur a tracé les randonnées et avec ses camarades Daniel et Pascal a vérifié chaque étape. Daniel, élu du CER, a coordonné tout le projet, Eric élu d'Argentan est venu en renfort et n'a pas ménagé son temps. Pour le casse-croûte et le ravitaillement de la chaudière, il fallait deux experts, l'un à l'approvisionnement aux pièces détachées, Daniel et l'autre, Michel qui s'est occupé de l'alimentation électrique dans les caténaires. Difficile de faire mieux ! Il restait le domaine politique, celui de l'action et de la communication. Thierry autre élu du CER a composé la maquette de l'affiche, celle des tee-shirts tout en préparant la réalisation d'un 8 pages. Mireille à

Caen, les 2 Régine et Guy du Mans ont activé leur réseau et ont pris les contacts avec la presse. Un seul souci la présence de nos amis sahraouis. Combien allaient-ils être ?

Dès la première initiative, 5 jeunes sahraouis arrivés de Caen ont accompagné les cyclistes au Mans. Implication dans l'organisation, échanges ont caractérisé cet omnibus aux couleurs du Front Polisario. Accueil chaleureux de la municipalité du Mans, reportage par France 3 Maine, le ton était donné pour le reste de la semaine.

Vélo, moto, randonnées, ont permis de sillonner les routes et les chemins de La Sarthe et de la Normandie et de multiplier les rencontres. Antonio, cycliste qui ne connaissait pas la question sahraouie a donné le ton : « *quand il s'agit d'une bonne cause je suis toujours là !* ». La traversée de la Suisse Normande, véritable paradis floral en ce mois de Mai a laissé de très beaux souvenirs.

Le 8 Mai, nous étions nombreux devant le Mémorial de Caen pour réclamer l'autodétermination du peuple sahraoui et la libération des prisonniers politiques. Plus de 70 marcheurs étaient présents, avec les Eclaireurs de Loon Plage et la section ACAT de Caen, venue avec une lettre pétition à signer, destinée au Président Hollande. Et bien sûr de nombreux Sahraouis venus de Mantes la Jolie, d'Alençon et Bachir Moutik, représentant l'AFAPREDESA.

Le lendemain, personne n'a boudé son plaisir quand la caravane emmenée par les cheminots en gilets jaunes et drapeaux de la RASD est arrivée sur les planches à Deauville : un petit air « d'été 36 ».

Avec des nouveaux venus, nous « *débarquons* » le vendredi à Honfleur. Comme à Deauville le soleil est de la partie, les touristes sont là pour un long week-end et s'intéressent ou s'étonnent des slogans et des chants repris par nous tous autour des jeunes sahraouis, fiers de porter le tee-shirt pour l'autodétermination.

Et surprenant, jamais d'agressivité et de nombreux échanges s'engagent entre les badauds et les membres de la caravane. Pendant la semaine, 3000 tracts ont été distribués, pas tous lus mais souvent pris avec intérêt ! Dernier jour, nous avons franchi très symboliquement le Pont de Normandie. Comment ne pas penser au Sahara occidental séparé par un mur, qu'il faudrait non pas franchir mais abattre, pour retrouver un seul pays libre. L'accueil en fanfare à la Mairie de Gonfreville après avoir traversé en défilé la rue principale terminait chaleureusement cette caravane de la solidarité. Lors des différentes prises de parole autour de l'exposition d'Anthony sur Gdeim Ysik, on sentait l'émotion qui envahissait les militants et les participants. Une grande étape venait d'être franchie, d'autres nous attendent. Une expérience forte qui ne doit pas s'arrêter tant que le train de la liberté n'aura pas sifflé la fin de l'injustice pour le peuple sahraoui.

Philippe Denolle

La participation de l'Association des Amis de la RASD au Forum Social Mondial de Tunis, en mars dernier, correspond bien à notre volonté d'ouverture vers les sociétés civiles, dans les campements comme au Sahara occidental, tel que discuté à nos précédentes AG. Cette volonté s'est doublement concrétisée : en faisant partie officiellement de la délégation du CRID (Centre de réflexion et d'initiatives pour le développement), collectif de 53 associations de solidarité internationale et en participant à sa préparation et à son bilan. Participation qui a permis d'aider financièrement les délégations sahraouies, aide à laquelle nous avons contribué. Désormais la question de la décolonisation du Sahara occidental peut apparaître aux participants du FSM, comme clairement portée par les sociétés civiles des campements et du Sahara occupé et les sociétés civiles européennes. Cette situation nouvelle a participé de l'importance prise par la question à travers les déclarations des Assemblées de convergence qui ont mentionné la colonisation du Sahara occidental, la lutte du peuple sahraoui et le soutien des ONG et des mouvements à cette lutte.

MS

Les sahraouis au FSM de Tunis



Du 26 au 30 mars 2013, le Forum Social Mondial s'est tenu à Tunis, avec 30 000 personnes représentant 4500 organisations et 127 pays.

Les sahraouis y sont venus nombreux, une centaine, en majorité des campements (83 personnes), quinze militants des territoires occupés et deux représentants de la diaspora. La plupart des associations sahraouies, émergence d'une société civile en devenir, étaient présentes : **AFAPREDESA** (Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis), **UNMS** (Femmes Sahraouies), **UPES** (journalistes et écrivains), **UGTSARIO** (Travailleurs), **UJSARIO** (Jeunesse), **Union des étudiants**, **Groupe non violence**, **Plateforme contre le mur marocain**, **Ingénieurs sahraouis**, **ASAVIM**, **CSPRON** et **équipe Média**.

Espagnols, Français, Belges des associations solidaires étaient également très présents aux forums et ateliers. A leurs côtés plusieurs élus attentifs.

La délégation marocaine était beaucoup plus importante ! Plusieurs centaines de personnes. La société civile « officielle », forte de 500 personnes, chargée essentiellement de défendre la « marocanité du Sahara », disposant de gros moyens pour diffuser son message.

A ses côtés, une « vraie » société civile plus diverse, appartenant à différents mouvements sociaux, ONG, syndicats, jeunes, ATTAC, droits des migrants, plus capable de discuter et quelquefois même de soutenir le droit à l'autodétermination des Sahraouis.

La tente sahraouie, ramenée de Tindouf, a servi de point de rencontre et de lieu de discussion. On y trouvait des revues (Sahara info !), des livres de Harmattan-RASD et bien d'autres et deux expos : celle de l'AFAPREDESA sur la disparition forcée et les procès et celle comparant les conflits palestinien et sahraoui. Pas très loin l'AFASPA tenait son stand et a fait signer une pétition à envoyer au Président Hollande pour la libération des prisonniers

politiques sahraouis, signée par plein de monde de partout dont le Maroc.

Quelques grands moments et importants rendez-vous !

La marche d'ouverture le 26 mars dans les rues de Tunis, nous sommes partis de l'Avenue Bourguiba, symbolique car c'est de cette avenue que démarraient les manifestations de la révolution tunisienne. Les Sahraouis étaient bien présents avec des banderoles exprimant leurs principales revendications.

Les ateliers :

Trois ateliers, animés par la délégation sahraouie, ont pu se tenir sans incident majeur comme à Dakar en 2010, le 27 mars.

Le premier, Sahara occidental, luttes citoyennes pour l'autodétermination a été animé par Pierre Galand et l'AFAPREDESA, avec des intervenants tunisiens et égyptiens. Débat en présence d'une cinquantaine de personnes.

Un deuxième atelier a été animé par un militant marocain, Boualalm Azahoum, qui plaide pour développer le dialogue entre les sociétés civiles maghrébines au sujet du Sahara occidental. Il était accompagné par un tunisien militant de l'association « Pour une citoyenneté des deux rives ». L'atelier a été suivi par une quarantaine de personnes.

Enfin un troisième atelier a traité de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés avec de nombreux témoins. Un communiqué sur le récent procès des 24 de Gdeim Izik fut diffusé et le rôle de la France souligné. Environ 50 présents.

Les Sahraouis de la délégation ont de leur côté participé à d'autres ateliers, idéal pour faire des contacts ou se former.

D'autres ateliers ont été organisés sous la tente sahraouie, sur les violations des droits humains à partir du livre : « l'oasis de la mémoire » de Carlos Berstain, sur l'autodétermination et sur la protection des ressources naturelles du Sahara. Dans ce cadre, les réactions marocaines furent plus vigoureuses, en particulier, la comparaison Sahara-Palestine a été très mal supportée ! (plusieurs panneaux ont été arrachés avant même d'être lus) A noter un public « pro-sahraoui » nombreux, qui a permis de toujours poursuivre ces débats.

Un autre grand moment : le Forum des Parlementaires où Suelma Beiruk, parlementaire sahraouie, membre du parlement pan-africain, a lancé le premier débat. Plus tard, Willy Meyer, euro-député espagnol est également intervenu sur le sujet. Tous les deux ont suscité un réel soutien des parlementaires présents.

Un autre atelier, consacré aux « murs dans le monde » a également permis de rappeler l'existence du « mur de la honte » qui divise le Sahara occidental en deux.



Le forum se termine avec la tenue des Assemblées de convergences. L'assemblée des mouvements sociaux a réuni près de 1000 personnes et a été la plus importante. Dans sa résolution finale et le paragraphe consacré au colonialisme, aux occupations et militarisation des territoires, une phrase consacre l'engagement de l'assemblée : « *Nous défendons le droit à la souveraineté et à l'autodétermination des peuples notamment en Palestine, au Sahara occidental et au Kurdistan.* »

Déclaration qui provoque l'émoi dans la « *société civile officielle* » marocaine et une grande agressivité à la fois en direction des Sahraouis, des responsables de l'Assemblée et des Marocains favorables au dialogue. Agressivité peu « *payante* », la salle dans sa grande majorité hue les Marocains qui venaient d'assiéger l'estrade et applaudissent les Sahraouis au nom de la « *solidarité avec les peuples du monde entier* ».

Une autre assemblée de convergence appelée Maghreb-Machrek est également perturbée, se déroule dans un climat de grande tension et se termine sans déclaration.

Le FSM s'achève le 30 mars avec une Marche en l'honneur du Peuple Palestinien.

Lise Trégloze / Photos : Anthony Jean

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2013

Vous êtes adhérent, vous recevez régulièrement notre journal...

L'année 2013, l'année de l'affirmation renouvelée de l'intacte détermination des Sahraouis à obtenir leur droit à s'autodéterminer et à être indépendants, mérite tout votre engagement !

Aussi dès ce journal reçu pas d'hésitation !

Renouvelez votre adhésion, votre abonnement

Adhérez pour la première fois et aidez-nous, en vous abonnant, à faire vivre ce journal qui donne régulièrement les infos sur la question du Sahara et sur les solidarités en France.

Suite à son voyage dans les campements sahraouis, Manu Chao les salue chaleureusement sur son site et nous invite à mieux les connaître et à ne jamais les oublier.

www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : Régine Villemont

Responsable de rédaction : Francis Jacob

Comité de rédaction : Régine Villemont, Mireille

Szatan-Millet, Philippe Riché, Matthieu

Liégeois, Claude Mangin, Mireille Brun

Photographes : Joëlle Toutain, Equip média /Sahara

occidental, Guy et Régine Pelluau, Claude Mangin,

Anthony Jean.

Mise en page : Matthieu Liégeois

Imprimé par Triskel Média

juillet 2013 « dépôt légal » n° 162/163

prix de l'abonnement : 14 euros

Numéro d'ISSN : 0150-262X

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2013 : 14 € , 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris

**Merci Khalil pour ton accueil sous ta Khaima,
 Merci Khalil pour ton enthousiasme communicatif,
 Merci Khalil pour ta présence encourageante,
 Merci Khalil pour ton rire éclatant**

El Aiun lorsque tu étais wali , tu m'as écoutée des heures de retour de Dakhla où je me sentais bien seule et isolée après des semaines au service des animatrices des centres de loisirs pour les 6/8 ans créés par l'UJSARIO en partenariat avec Enfants Réfugiés du Monde. Dans un vent de sable terrible avec mes parents nous avons débarqué chez toi où tu travaillais avec ton adjoint dans la pénombre calfeutrés pour résister un peu aux assauts du vent. Tu nous as fait un cours sur l'histoire épique du Peuple Sahraoui laissant mes parents éblouis et sidérés devant leur ignorance sur cette partie du Maghreb qu'ils connaissaient si bien par ailleurs !

A partir de l'intafada , en tant que Ministre des Territoires Occupés, nous n'avons cessé d'être en contact téléphonique , lors des missions d'observation des Droits de l'Homme que j'y organisais , « *m'amusant* » dans les barrages de police d'être au téléphone avec toi tandis que nous étions harcelés, combien de fois tu m'as demandé de trouver des militants pour accompagner les retours de nombreux activistes après leur tournées dans les Campements pour essayer d'éviter les violences policières à leur rencontre ou au moins en être témoins pour pouvoir les dénoncer. En 2009, l'accompagnement, à ta demande de Sultana Khaya dans sa tournée lors de son retour dans les Territoires Occupés reste mémorable .

Le téléphone c'était ton arme, tu maintenaient un contact permanent avec les activistes et leurs familles et tu organisais les contacts. Quand tu es venu à Paris j'ai dû insister pour t'em-mener voir la Tour Eiffel et faire du Bateau Mouche : « *Un réfugié ça ne fait pas fait pas de tourisme répétais-tu !* »

C'est chez moi, à Ivry sur Seine, que tu as fait la connaissance de Naâma Asfari , mon mari, lui dont tu connaissais si bien Abdi, son père, avant sa disparition dans les geôles d'Hassan II et que tu n'as jamais revu. Lors des longs mois de détention préventive de Naâma à la prison pour terroristes de Salé2 après Gdeym Izik , tu m'as dit dans un éclat de rire : « *C'est sa 3^e université après Marrakech et Nanterre !* » Comme tu avais raison, on en a été les témoins lors de la plaidoierie magistrale que Naâma a faite durant quatre heures devant le Tribunal Militaire des Forces Armées Royales de Rabat le 2 février 2013.

En février 2010, j'ai eu la chance de participer à la belle tournée que tu as organisée dans chaque Campement et à Tifariti pour la 2^e délégation des 12 activistes des Droits de l'Homme invités à l'occasion des célébrations du 27/02 dont la plupart sont aujourd'hui condamnés à de lourdes peines. Les photos de cette tournée ont d'ailleurs été montrées au Tribunal par l'accusation prouvant que ce procès était bien politique. C'était la joie et la fierté de les accueillir et de les fêter comme des héros et pour eux le Bonheur d'être de retour pour la première fois parmi les leurs qu'ils n'avaient jamais vus.

Tu étais fier de Khadija, ta fille étudiante en Master d'archéologie à la Sorbonne, et tu as ouvert ta maison à son Professeur, impressionné de ce que Khadija lui avait raconté de son enfance passée dans les Campements, venu l'accompagner pour lui apprendre à faire avec elle les relevés des figures préhistoriques de « *la grotte aux cent mains* » à Tifariti.

Khalil, c'était aussi Mounina et leurs enfants tous accueillants au visiteur de passage.

Claude Mangin Asfari

